



Résultats conformes à nos prévisions pour l'exercice et réalisation de notre plan stratégique triennal en bonne voie, avec comme objectif un TCAC de flux de trésorerie opérationnel disponible^(a) de 6,5% à 8,0% sur la période 2018-2021.

Adjusted EBITDA qui repart à la hausse en 2020, par rapport à un chiffre d'affaires globalement stable en base remaniée. Un solide flux de trésorerie disponible ajusté de 415,0-435,0 millions € attendu en 2020.

Calendrier de rémunération des actionnaires respecté : (i) un dividende brut complémentaire de 143,2 millions € (1,30 € par action) et (ii) un programme de rachat d'actions de 55,0 millions € en 2020.

L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Information privilégiée..

Bruxelles, 12 février 2020 – Telenet Group Holding SA ('Telenet' ou la 'Société') (Euronext Bruxelles: TNET) publie ses résultats consolidés (non audités) pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019. Les résultats sont conformes aux International Financial Reporting Standards tels qu'approuvés par l'Union européenne ('EU IFRS').

FAITS MARQUANTS

- Solide croissance continue des clients FMC, qui atteignaient 547.400 à la fin du 4e trimestre 2019, soit une hausse de 37% en glissement annuel, représentant environ 26% du total des relations client. Du côté du fixe, on observe une évolution positive du nombre net d'abonnés pour tous les produits par rapport au 3e trimestre, ceci grâce au renouvellement de notre portefeuille de produits et aux promotions de fin d'année attractives.
- Encore un trimestre solide en termes de croissance nette des abonnés mobiles en postpayé (+39.000 au 4e trimestre) sous l'effet, principalement, d'une croissance constante en FMC.
- La proportion croissante d'abonnés « multiple play » et d'abonnés haut débit du segment supérieur et l'avantage de certaines révisions tarifaires ont conduit à une saine croissance de 3% en glissement annuel de l'ARPU fixe par relation client, qui s'établit à 57,7 € en 2019.
- Chiffre d'affaires de 2.583,9 millions € sur l'exercice 2019, en hausse de 2% en glissement annuel, reflétant l'impact non organique des acquisitions de Nextel et De Vijver Media. Sur une base remaniée⁽¹⁾, notre chiffre d'affaires diminue d'un peu plus de 1% (-1,2%), ce qui est nettement mieux que notre prévision d'environ -2%, qui avait été précédemment ajustée. Ce chiffre d'affaires supérieur aux attentes résulte principalement de l'augmentation des ventes de combinés au 4e trimestre 2019 et des revenus de production chez De Vijver Media. Chiffre d'affaires de 673,3 millions € au 4e trimestre 2019, soit +5% en glissement annuel sur une base rapportée et un chiffre pratiquement stable par rapport à l'année précédente (-0,7%).
- Bénéfice net de 234,6 millions € pour l'exercice 2019 (T4 2019 : 91,7 millions €), soit une diminution de 6% en glissement annuel, la belle progression de 15% de notre résultat d'exploitation étant contrebalancée par la hausse des charges financières nettes sur la période.
- Adjusted EBITDA de 1.375,4 millions € pour l'exercice 2019, soit +4% en glissement annuel en base rapportée, ceci incluant les impacts de l'acquisition de Nextel et De Vijver Media et l'application de l'IFRS 16 à compter du 1er janvier 2019. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA pour l'exercice 2019 enregistre un recul de près de 2% (-1,7%) en glissement annuel. Notre marge d'Adjusted EBITDA remanié est restée globalement stable en 2019 par rapport à 2018, s'établissant à 53,2%, ceci grâce à une maîtrise des coûts rigoureuse et permanente et à notre capacité de générer un levier opérationnel dans l'ensemble des activités. Adjusted EBITDA de 350,9 millions € au 4e trimestre 2019, soit une variation en glissement annuel de +6% en base rapportée et de -4% en base remaniée, un chiffre influencé par (i) la perte du contrat MVNO MEDIALAAN, (ii) des frais de vente et de marketing plus élevés et (iii) une base de comparaison renforcée par rapport à un excellent 4e trimestre l'année précédente.

(a) Le rapprochement entre le TCAC de notre flux de trésorerie opérationnel disponible ("Operating Free Cash Flow") pour la période 2018-2021 et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

- Dépenses d'investissement à imputer⁽³⁾ de 586,9 millions € pour l'exercice 2019, incluant la comptabilisation des droits de diffusion de la Premier League britannique pour les trois prochaines saisons, soit une baisse de 15% par rapport à l'année précédente. Si l'on exclut cet impact, nos dépenses d'investissement à imputer représentaient environ 21% du chiffre d'affaires pour la période.
- La diminution des dépenses d'investissement à imputer et la belle croissance de l'Adjusted EBITDA se traduisent par une solide augmentation de 23% du flux de trésorerie opérationnel disponible⁽⁴⁾ qui s'établit à 821,3 millions € pour l'exercice 2019, soit une hausse de 18% en base remaniée et y exclus l'effet d.
- Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation, affectés aux activités d'investissement et affectés aux activités de financement ont atteint respectivement 1.092,5 millions €, 432,0 millions € et 647,3 millions € pour l'exercice 2019. Flux de trésorerie disponible ajusté⁽⁵⁾ de 391,0 millions € pour l'exercice 2019 (T4 2019 : 120,9 millions €), soit -7% par rapport à l'exercice précédent. Notre flux de trésorerie disponible ajusté pour 2019 incluait une baisse de 94,2 millions € de la contribution de notre programme de financement par le fournisseur. Si l'on exclut cet impact, le flux de trésorerie disponible ajusté sous-jacent était en hausse de 19% en glissement annuel.
- Réalisation attendue de notre plan stratégique triennal, avec comme objectif un Adjusted EBITDA et un flux de trésorerie opérationnel disponible d'environ 1% et 2% respectivement en base remaniée pour 2020, avec un chiffre d'affaires globalement stable. Solide flux de trésorerie disponible ajusté de 415,0-435,0 millions € en vue pour 2020, lequel s'appuie sur un profil de rémunération de l'actionnaire attrayant, tel qu'annoncé séparément ce matin.

Pour l'exercice se terminant au 31 décembre	2019	2018 - restated	Variation %
CHIFFRES CLÉS FINANCIERS (en millions €, sauf montants par action)			
Produits	2.583,9	2.533,8	2 %
Résultat opérationnel	685,5	597,6	15 %
Bénéfice net de la période	234,6	250,8	(6)%
Marge bénéfice net	9,1 %	9,9 %	
Bénéfice ordinaire par action en €	2,13	2,21	(4)%
Bénéfice dilué par action en €	2,13	2,21	(4)%
Adjusted EBITDA ⁽²⁾	1.375,4	1.322,4	4 %
Marge Adjusted EBITDA	53,2 %	52,2 %	
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	554,1	654,2	(15)%
Dépenses d'investissement à imputer en tant que % des produits (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile) ⁽³⁾	21,4 %	25,8 %	
Flux de trésorerie opérationnel disponible ⁽⁴⁾	821,3	668,2	23 %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	1.092,5	1.075,6	2 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(432,0)	(466,4)	(7)%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(647,3)	(560,1)	16 %
Adjusted Free Cash Flow ⁽⁵⁾	391,0	421,9	(7)%
CHIFFRES CLÉS OPERATIONNELS (SERVICES TOTAUX)			
Télévision câblée	1.866.600	1.939.900	(4)%
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	164.700	201.200	(18)%
Télévision premium ⁽⁷⁾	1.701.900	1.738.700	(2)%
Internet haut débit ⁽⁸⁾	1.664.400	1.657.800	— %
Téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1.212.500	1.256.100	(3)%
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2.808.400	2.683.900	5 %
Postpayé	2.363.800	2.194.500	8 %
Prépayé	444.600	489.400	(9)%
Clients triple play	1.110.300	1.145.800	(3)%
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,29	2,29	— %
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(11) (12)}	57,7	55,9	3 %

Allocation du prix d'achat pour l'acquisition de Nextel : Notre état de la situation financière au 31 décembre 2018 a été retraité de manière à refléter l'impact rétroactif de l'allocation du prix d'achat (« purchase price allocation » ou PPA) pour l'acquisition de Nextel, qui n'était pas encore disponible fin 2018. Nous référons vers Section 2 *Faits marquants dur le plan financier* pour plus d'infos.

John Porter, Chief Executive Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

« Je suis très heureux que nous ayons pu, une fois encore, cocher toutes les cases de notre tableau prévisionnel pour l'exercice 2019. Nous avons réalisé nos prévisions pour l'exercice 2019 grâce à un solide ensemble de KPI opérationnels, ce qui renforce la mise en œuvre de notre plan de croissance stratégique 2019-2021. Grâce au succès de nos promotions de fin d'année et au remaniement de notre portefeuille de produits, l'afflux net d'abonnés s'est amélioré par rapport aux trimestres précédents, pour tous nos produits. Nous avons gagné en net 39.200 nouveaux abonnés aux packs convergents fixe-mobile (« FMC ») au quatrième trimestre 2019, ce qui porte la base totale de clients FMC à 547.400, soit une hausse de 37% en glissement annuel. Ce faisant, le taux de pénétration des abonnés FMC par rapport au nombre total de relations clients représentait environ 26% à la fin du 4e trimestre 2019, contre 19% environ un an auparavant. En haut débit, nous avons enregistré une augmentation nette de 5.200 RGU au cours du trimestre, ce qui est notre meilleure performance trimestrielle depuis le 1er trimestre 2017. En télévision également, nous observons une amélioration soutenue par la campagne de sensibilisation sur le « Signal Switch », qui a provoqué la migration d'abonnés à la télévision analogique vers une offre numérique.

En termes de valeur, nous avons réussi à accroître l'ARPU par relation client dans le fixe de 3% en glissement annuel en 2019, à près de 58 €. Notre locomotive est la gamme de produits « WIGO », que nous avons étendue en juin 2019 et qui favorise une meilleure diversité de segments. Dans le secteur mobile, le taux d'attachement a augmenté de 7 points de pourcentage en glissement annuel pour atteindre 59% en triple play, de plus en plus de clients optant pour des offres groupées. Cela explique également notre croissance continue dans le segment mobile postpayé, avec 39.000 abonnés supplémentaires au quatrième trimestre. Dans le segment B2B, nous avons encore inscrit une série de nouveaux grands comptes et je suis particulièrement heureux du succès rencontré par la toute nouvelle offre FMC « KLIK » (anciennement « Business WIGO »), qui soutient la croissance dans le segment des petites entreprises.

En lançant des vitesses de 1 Gigabit sur notre réseau HFC en septembre 2019, nous avons réaffirmé notre leadership dans les infrastructures. Le trafic en fixe a plus que triplé parmi nos abonnés Gigabit, ce qui confirme le besoin de vitesse. Nous avons distribué plus de 544.000 boosters WiFi à la fin du 4e trimestre 2019, ce qui représente une augmentation de 9% en glissement trimestriel et qui contribue à améliorer sensiblement la satisfaction du client et notre score NPS (Net Promotor Score). Les tests de vitesse effectués par l'IBPT en septembre-octobre 2019 démontrent que nous sommes également leader dans le segment mobile, avec les vitesses les plus élevées dans les deux sens (ascendant et descendant). En fait, notre vitesse descendante en mobile 4G est presque équivalente aux vitesses descendantes moyennes en VDSL.

La volonté de combiner les meilleurs produits FMC avec une expérience inégalée en matière de divertissement a toujours été à la base de nos packs de divertissement premium « Play » et « Play More », qui proposent les séries populaires les plus récentes. Les chaînes commerciales « VIER », « VIJF » et « ZES », que nous détenons entièrement et qui sont gérées par l'intermédiaire de SBS Belgium, ont connu une bonne année et ont réalisé un nouveau record historique, clôturant 2019 avec une part de marché de près de 21% dans le groupe cible des 18-54 ans.

En ce qui concerne les grands objectifs pour 2020, nous visons avant tout à renforcer la convergence fixe-mobile, à améliorer la diversité des segments de produits, à consolider notre leadership dans la connectivité fixe et mobile, à poursuivre l'innovation dans notre gamme de produits et à nous focaliser sur le B2B et sur de nouvelles initiatives commerciales en vue d'accélérer la croissance. Ce faisant, je suis convaincu que nous atteindrons à la fois nos objectifs pour l'exercice 2020, tels qu'énoncés ci-dessous, et ceux de notre plan stratégique triennal. »

Erik Van den Enden, Chief Financial Officer de Telenet, commente les résultats comme suit :

«Telenet a clôturé l'année avec succès, une année au cours de laquelle nous avons jeté les bases d'une croissance saine et rentable dans le futur, remodelé notre portefeuille de produits, réalisé tous nos objectifs financiers et respecté notre calendrier de rémunération des actionnaires tel que nous l'avions présenté lors du Capital Markets Day de décembre 2018.

Nous avons réalisé sur l'exercice un chiffre d'affaires de près de 2,6 milliards €, un chiffre en hausse de 2% en glissement annuel et influencé principalement par les effets non organiques des acquisitions de Nextel et De Vijver Media, tels qu'exposés dans la section relative au chiffre d'affaires. Sur une base remaniée, notre chiffre d'affaires a enregistré une légère baisse d'un peu plus de 1% (-1,2%) en 2019, ce qui est nettement mieux que notre prévision d'environ -2%, précédemment revue à la hausse. Ce chiffre d'affaires supérieur aux attentes résulte principalement de l'augmentation des ventes de combinés au 4e trimestre 2019 et des revenus de production chez De Vijver Media. Nous avons également réussi à maintenir des revenus d'abonnement au câble globalement stables sur l'exercice 2019, en dépit de certains effets défavorables d'ordre réglementaire et concurrentiel. Côté négatif, notre chiffre d'affaires remanié a été impacté par la perte du contrat MVNO MEDIALAAN, la baisse des revenus d'interconnexion et la diminution des revenus de téléphonie mobile. En excluant la perte du contrat MVNO susmentionné, notre chiffre d'affaires remanié aurait été globalement stable en glissement annuel en 2019.

Sur une base rapportée, notre Adjusted EBITDA a augmenté de 4% en glissement annuel pour atteindre 1,4 milliard € en 2019, un chiffre qui prend en compte l'impact des acquisitions de Nextel et De Vijver Media et l'application de la nouvelle norme comptable IFRS 16 Contrat de location à compter du 1er janvier 2019. Ce dernier élément a eu un impact favorable de près de 42 millions € sur notre Adjusted EBITDA en 2019. Sur une base remaniée, en excluant les effets non organiques précités et l'impact de l'IFRS 16, notre Adjusted EBITDA a diminué de près de 2% (-1,7%) par rapport à l'année précédente, ceci en raison de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire. Comme prévu, la baisse de notre Adjusted EBITDA remanié était plus prononcée au 4e trimestre (-4% en glissement annuel) en raison (i) de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN, (ii) des frais de vente et de marketing plus élevés et (iii) d'une base de comparaison renforcée par rapport à un excellent 4e trimestre l'année précédente.

Nous avons réussi à réduire sensiblement l'intensité de nos investissements par rapport à l'année précédente. Nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint 587 millions € en 2019, un chiffre qui reflète la comptabilisation des droits de diffusion de la Premier League britannique, que nous avons renouvelés avec succès pour trois saisons supplémentaires au premier trimestre. Si l'on exclut cet impact et la comptabilisation de l'extension de la licence du spectre mobile 2G au 3e trimestre 2018, nos dépenses d'investissement à imputer ont diminué de 15% en glissement annuel et représentent environ 21% du chiffre d'affaires de la période. La baisse substantielle de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de diffusion du football et de la licence du spectre mobile susmentionnés) a entraîné une augmentation de 23% en glissement annuel de notre flux de trésorerie opérationnel disponible, à 821 millions €. Sur une base remaniée et en excluant l'impact de l'IFRS 16, nous avons réalisé une augmentation de 18% de notre flux de trésorerie opérationnel disponible, soit la valeur supérieure de notre cadre prévisionnel.

Notre flux de trésorerie disponible ajusté a atteint 391 millions € en 2019, dont un solide chiffre de 121 millions € au quatrième trimestre. Ce faisant, nous avons réalisé nos prévisions pour l'exercice, qui étaient de 380,0 à 400,0 millions €. Par rapport à 2018, notre flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2019 reflète une baisse de 94,2 millions € de la contribution de notre programme de financement par le fournisseur. Si l'on exclut cet impact, le flux de trésorerie disponible ajusté sous-jacent était en fait en hausse de 19% en glissement annuel grâce à une croissance solide de notre flux de trésorerie opérationnel net, ce qui inclut une évolution positive du fonds de roulement au 4e trimestre.

En décembre 2018, lors du Capital Markets Day, nous avons présenté notre plan stratégique pour les trois prochaines années, jusqu'en 2021. Ayant réalisé tous nos objectifs financiers en 2019, nous sommes en bonne voie pour assurer une croissance durable et rentable sur la période 2018-2021. Pour rappel, nous avons comme objectif un TCAC de flux de trésorerie opérationnel ajusté de 6,5 à 8,0% sur la période 2018-2021 (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile et de l'impact de l'IFRS 16, applicable à compter du 1er janvier 2019). Pour 2020, nous prévoyons une amélioration des chiffres extrapolés tant pour le chiffre d'affaires que pour l'Adjusted EBITDA en base

remaniée, ceci malgré certains effets réglementaires et l'impact – toujours persistant au 1er trimestre 2020 – de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN. Pour l'exercice entier, nous prévoyons un chiffre d'affaires globalement stable et un Adjusted EBITDA en hausse d'environ 1% sur une base remaniée. Dans la mesure où nous avons sensiblement réduit notre intensité en capital en 2019 par rapport à 2018, la croissance du flux de trésorerie opérationnel disponible sera plus réduite en 2020 que l'année précédente, l'objectif étant une croissance d'environ 2% en base remaniée. Grâce à (i) une hausse du flux de trésorerie opérationnel disponible, (ii) une baisse des impôts en espèces et (iii) une diminution des charges d'intérêts en espèces, nous tablons sur une solide progression de notre flux de trésorerie disponible ajusté, de 391 millions € en 2019 à 415-435 millions € en 2020.

Fin décembre 2019, notre ratio d'endettement net total s'établissait à 4,0x, ce qui représente le point médian de notre cadre d'endettement net total prévisionnel. Comme indiqué lors du Capital Markets Day de décembre 2018, nous entendons nous maintenir autour du point médian en l'absence d'acquisitions notables et/ou de changements importants dans notre environnement commercial ou réglementaire. Dans le cadre de notre politique d'allocation de capital, nous visons à distribuer aux actionnaires entre 50% et 70% des flux de trésorerie disponibles ajustés de l'année précédente via les dividendes intérimaire et complémentaire. Dans les limites du cadre d'endettement net total précité et en l'absence des différents facteurs mentionnés ci-dessus, il peut être envisagé d'utiliser la partie restante de nos flux de trésorerie disponibles ajustés pour des rachats d'actions supplémentaires, des dividendes extraordinaires, une réduction de la dette, des acquisitions relatives ou une combinaison de ces affectations. Compte tenu du dividende intérimaire payé en décembre 2019 et du solide flux de trésorerie disponible ajusté généré en 2019, le Conseil d'administration proposera à ses actionnaires un dividende brut complémentaire de 143,2 millions € (1,30 € brut par action) lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 29 avril 2020. En cas d'approbation, le dividende complémentaire sera payé début mai 2020. Le dividende complémentaire par action sera déterminé fin mars sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende qui seront en circulation à cette date. En complément au dividende total payé pour l'exercice 2019, le Conseil d'administration a également approuvé un nouveau programme de rachat d'actions portant sur un maximum de 1,1 million d'actions, soit 55 millions €, qui prendra effet à la fin du mois de février 2020. Ce faisant, nous continuons à respecter notre calendrier de rémunération des actionnaires tel qu'établi précédemment, alliant à la fois des distributions attrayantes aux actionnaires et un solide flux de trésorerie disponible ajusté sous-jacent. »

1 Faits marquants sur le plan opérationnel

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Modification de la présentation des abonnés à la téléphonie mobile en postpayé: Nous avons remanié la présentation de la base d'abonnés mobiles en postpayé au 31 mars 2018, au 30 juin 2018, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2018 suite au retrait d'abonnés « pay as you go » inactifs. Ces abonnés ne paient pas de frais d'abonnement mensuels et ne sont facturés qu'en fonction de leur consommation effective. En raison de l'état inactif de certaines cartes SIM, nous avons réduit à la fois notre base d'abonnés mobiles en postpayé et notre base totale d'abonnés mobiles de 49.400, 58.800, 52.700 et 47.100 unités respectivement pour les périodes mentionnées ci-dessus. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur nos revenus de téléphonie mobile.

1.1 Packs de produits

VUE D'ENSEMBLE ET PACKS

Au 31 décembre 2019, nous servions 2.072.100 relations clients uniques, ce qui représentait environ 61% des 3.385.200 résidences desservies par notre principal réseau HFC dans notre zone de couverture en Flandre et à Bruxelles. Notre réseau câblé se compose d'une backbone à fibre dense avec des connexions en boucle locale en câble coaxial d'une capacité minimale de 1,2 GHz, alimenté par la technologie EuroDocsis 3.0 et 3.1 avec des vitesses de téléchargement allant jusqu'à 1 Gbit/s sur l'ensemble de zone de couverture. Au 31 décembre 2019, nous fournissions 4.743.500 services fixes (« RGU ») comprenant 1.866.600 abonnements à la télévision, 1.664.400 abonnements à l'internet haut débit et 1.212.500 abonnements de téléphonie fixe. En outre, au 31 décembre 2019, environ 91% de nos abonnés en télévision avaient opté pour notre plateforme de télévision premium, générant un ARPU plus élevé. Les abonnés à la télévision premium profitent d'une expérience TV plus riche, avec l'accès illimité à un plus large éventail de chaînes numériques payantes en HD pour le sport, les séries et les films, une vaste bibliothèque de contenu national et international de vidéo à la demande (« VOD ») et notre plate-forme OTT « Yelo Play ». Au 31 décembre 2019, nous servions également 2.808.400 abonnés mobiles, dont environ 84% étaient abonnés à l'un de nos plans tarifaires mobiles ou fixes-mobiles convergents (« FMC »). Nous avons achevé le 4e trimestre 2019 avec un ratio de groupage de 2,29 RGU fixes par relation client unique, un chiffre stable par rapport à la même période de l'année précédente. Au 31 décembre 2019, environ 31% de nos abonnés au câble avaient souscrit à un pack quadruple play (à l'exclusion des abonnements mobiles sous la marque BASE), soit une belle progression de 4 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui témoigne du succès persistant de notre stratégie de convergence fixe-mobile.

Nos campagnes de promotion de fin d'année, combinant nos packs FMC de référence « WIGO » avec un choix de trois appareils, ont rencontré un grand succès. La croissance nette du nombre d'abonnés aux forfaits FMC est restée solide au 4e trimestre 2019, avec un gain net de 39.200 abonnés au cours du trimestre. Ce résultat est comparable à celui du 3e trimestre 2019, qui représentait notre meilleure performance trimestrielle depuis le 3e trimestre 2017. Au 31 décembre 2019, notre base de clients FMC, qui englobe à la fois les clients « WIGO » et « YUGO », atteignait un total de 547.400 clients FMC, un chiffre en hausse de 37% en glissement annuel. Ce faisant, le taux de pénétration des abonnés FMC par rapport au nombre total de relations clients représentait environ 26% à la fin du 4e trimestre 2019, contre 19% environ un an auparavant.

REVENU MOYEN PAR RELATION CLIENT (ARPU)

L'ARPU, qui exclut les revenus de la téléphonie mobile et certains autres types de revenus, est l'une de nos principales données statistiques opérationnelles dans la mesure où nous visons à obtenir une plus grande part des dépenses en télécommunications et en divertissement de nos clients. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous avons réalisé un ARPU par relation client de 57,7 €, ce qui représente une belle progression de 3% par rapport à l'année précédente. Au 4e trimestre 2019, l'ARPU par relation client a généré 58,4 €, ce qui représente une hausse de 2% par rapport au 4e trimestre 2018. La croissance de l'ARPU par relation client dans les deux périodes a été déterminée par (i) une proportion plus élevée

d'abonnés « multiple play » dans notre mix client général, (ii) une part plus importante d'abonnés du segment supérieur dans notre mix et (iii) l'avantage de certaines révisions tarifaires, ceci étant en partie contrebalancé par une plus grande proportion de remises liées aux forfaits (y compris des promotions temporaires) et une baisse des revenus hors forfait liés à l'utilisation.

1.2 Internet haut débit

Au 31 décembre 2019, nous servions 1.664.400 abonnés à l'internet haut débit, ce qui représente une augmentation nette de 5.200 RGU par rapport au 30 septembre 2019. Ceci est notre meilleure performance trimestrielle depuis le 1er trimestre 2017 et résulte principalement (i) de la hausse des ventes FMC suite au succès des promotions de fin d'année, (ii) d'une offre autonome améliorée en internet haut débit, avec des spécifications revues à la hausse dans tous les segments, et (iii) d'une diminution du taux de désabonnement à mesure que l'impact de la révision tarifaire d'août s'estompe. Le taux de désabonnement annualisé a atteint 9,8% au 4e trimestre 2019, ce qui représente une baisse de 430 points de base par rapport aux 14,1% du 4e trimestre 2018, un chiffre influencé par la migration des clients SFR Belux durant cette période.

Dans le but d'optimiser constamment l'expérience client en matière de connectivité à domicile, nous avons distribué plus de 544.000 boosters WiFi à la fin du 4e trimestre 2019, un résultat en hausse de 9% par rapport au trimestre précédent et de nature à améliorer sensiblement la satisfaction du client et notre score NPS (« Net Promotor Score »). Cinq ans après le lancement de notre programme de mise à niveau du réseau fixe « De Grote Netwerf », nous avons commencé à commercialiser des vitesses de téléchargement de données de 1 gigabit par seconde dans toute notre zone de couverture de Flandre et de Bruxelles, confirmant ainsi notre statut de fournisseur d'accès le plus rapide sur le marché. Au 3e trimestre 2019, nous avons aussi relevé de 50% à 150% les vitesses de toutes les offres internet existantes pour plus de 1,2 million de clients et lancé une toute nouvelle option « GIGA Speedboost » qui permet d'obtenir la vitesse maximale de 1 gigabit par seconde pour un supplément de 15 € par mois.

1.3 Téléphonie fixe

Au 31 décembre 2019, nous servions 1.212.500 abonnés à la téléphonie fixe, ce qui représente une diminution de 3% par rapport à la même période de l'année précédente, un recul qui reflète un déclin général du marché. Par rapport au 30 septembre 2019, notre base d'abonnés en téléphonie fixe s'est réduite de 8.700 RGU en net, ce qui constitue une amélioration par rapport à la perte nette organique de 13.600 RGU au 3e trimestre. À l'instar de l'internet haut débit, le taux de désabonnement annualisé en téléphonie fixe a enregistré une nette amélioration de 590 points de base par rapport à la même période de l'année précédente pour s'établir à 10,7% au 4e trimestre 2019.

1.4 Téléphonie mobile

Notre base d'abonnés en téléphonie mobile, qui ne prend pas en compte les abonnés dans le cadre de nos partenariats commerciaux 'wholesale' et nos clients PME, atteignait 2.808.400 SIM à la fin du 3e trimestre 2019, dont 2.363.800 abonnés en postpayé. Les 444.600 abonnés mobiles restants sont des abonnés en prépayé sous la marque BASE. La croissance nette du nombre d'abonnés en postpayé est restée solide au cours du trimestre par rapport aux trimestres précédents avec un gain de 39.000 SIM au 4e trimestre 2019, principalement attribuable à la croissance accélérée de notre base d'abonnés FMC et de promotions intéressantes à durée déterminée.

1.5 Télévision

TOTAL TELEVISION CÂBLÉE

Au 31 décembre 2019, les abonnés à nos services de télévision de base et premium atteignaient au total 1.866.600. Sur une base séquentielle, nous avons perdu en net 15.100 abonnés à la télévision au 4e trimestre 2019, ce qui constitue une amélioration par rapport au trimestre précédent, cette évolution étant particulièrement marquée par une tendance améliorée pour notre abonnés aux services de télévision premium. La perte nette ne tient pas compte des migrations vers nos services de télévision premium et

représente les clients qui se désabonnent au profit de plateformes de concurrents, comme d'autres fournisseurs de services de télévision numérique, OTT et satellite, ou les clients ayant résilié leur abonnement TV ou ayant quitté la zone couverte par nos services.

Début octobre 2019, nous avons lancé notre campagne « Signal Switch » afin d'anticiper l'arrêt des signaux analogiques, tant en radio qu'en télévision, entre 2020 et 2021. Cela libérera de la capacité sur le réseau pour le trafic numérique sans cesse croissant. L'arrêt de la télévision analogique commencera à l'automne 2020 et s'étalera jusque fin 2021, tandis que le signal radio analogique sera progressivement coupé à partir de février 2020.

TÉLÉVISION PREMIUM

Au 31 décembre 2019, 1.701.900 abonnés à la télévision avaient opté pour notre plate-forme de télévision premium, générant un ARPU plus élevé, ce qui leur permet de profiter d'une expérience TV beaucoup plus riche, avec notamment l'accès gratuit à notre application « Yelo Play » grâce à laquelle ils bénéficient d'une expérience unique en termes de contenu sur plusieurs appareils connectés à leur domicile et en déplacement. Cela inclut notre toute dernière plate-forme de télévision numérique, comprenant notre décodeur nouvelle génération basé sur le Cloud avec des capacités de reconnaissance vocale, que nous avons lancée fin avril 2019. Au 4e trimestre 2019, notre base d'abonnés aux services de télévision premium a enregistré un léger recul de 3.400 RGU en net, ce qui représente une amélioration substantielle par rapport au trimestre précédent, durant lequel nous avons perdu 13.200 RGU en net, et qui constitue notre meilleur résultat trimestriel depuis le 2e trimestre 2018. L'amélioration au cours du trimestre a été soutenue par (i) l'accélération des ventes FMC comme indiqué précédemment et (ii) la campagne de sensibilisation sur le « Signal Switch », qui a entraîné la migration d'abonnés à la télévision analogique vers une offre numérique.

Au 4e trimestre 2019, nos forfaits VOD « Play » et « Play More » comptaient 431.300 clients, ce qui représente une hausse de 14.600 abonnements par rapport au 30 septembre 2019. Nous proposons également l'offre la plus étendue en matière de sport grâce à « Play Sports » qui combine le football belge et étranger, y compris la Premier League britannique, avec d'autres événements sportifs majeurs tels que golf, tennis ATP, Formule 1, volleyball, basketball et hockey. À la fin du 4e trimestre 2019, nous servions 238.700 clients « Play Sports », un chiffre en hausse de 3% par rapport au 31 décembre 2018.

2 Faits marquants sur le plan financier

CHANGEMENT IMPORTANT DE RAPPORTS:

Adoption de l'IFRS 16 Contrats de location : Au 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté l'IFRS 16 Contrats de location comme indiqué dans son Rapport annuel 2018 (voir Section 5.2.20 - *Forthcoming requirements*). En appliquant l'IFRS 16, la Société a comptabilisé de nouveaux actifs et passifs pour les contrats de location qualifiés de contrats de location simple selon les règles comptables antérieures généralement acceptées sous l'IFRS, à savoir les contrats de location simple concernant (i) la location de sites, (ii) les biens immobiliers, (iii) les cartes et (iv) la fibre noire. L'IFRS 16 a également modifié la nature des dépenses liées à ces contrats de location dans la mesure où la Société comptabilise des frais d'amortissement pour les actifs 'droit d'utilisation' et les charges d'intérêts sur les dettes de location-financement. Auparavant, la Société comptabilisait les frais liés aux contrats de location simple sur une base linéaire sur la durée du contrat de location et comptabilisait les actifs et passifs uniquement dans la mesure où il y avait une différence de timing entre les paiements locatifs réels et les charges comptabilisées. En outre, la Société ne comptabilise plus de provisions pour contrats de location simple qu'elle estime onéreuses, comme indiqué. Au lieu de cela, la Société inscrit les paiements dus au titre du contrat de location dans son passif lié aux contrats de location. L'application de l'IFRS a eu un impact favorable de 41,7 millions € sur l'Adjusted EBITDA de la Société sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (T4 2019: 10,9 millions €) et une application de l'IFRS 16 à partir du 1er janvier 2018 aurait entraîné une hausse de l'Adjusted EBITDA de 42,3 millions € sur l'ensemble de l'exercice 2018.

Allocation du prix d'achat pour l'acquisition de Nextel : Notre état de la situation financière au 31 décembre 2018 a été retraité de manière à refléter l'impact rétroactif de l'allocation du prix d'achat (« purchase price allocation » ou PPA) pour l'acquisition de Nextel, qui n'était pas encore disponible fin 2018. L'ajustement de juste valeur sur les immobilisations incorporelles (25,7 millions €) était principalement lié aux relations clients acquises (16,5 millions €), aux noms commerciaux (6,8 millions €) et à la technologie (2,4 millions €). L'évaluation du modèle de vente avec cession-bail et location a entraîné la décomptabilisation des produits différés (2,7 millions €) et des immobilisations corporelles (7,1 millions €), remplacés par une créance au titre de contrat de location (8,9 millions €). Compte tenu de l'impact en termes d'impôts différés des ajustements précités (7,8 millions €), le goodwill a été réduit de 22,3 millions €. La comptabilisation de la juste valeur des immobilisations incorporelles et l'ajustement apporté au modèle de vente avec cession-bail et location de Nextel a donné lieu à une charge d'amortissement supplémentaire (2,1 millions €), une diminution des frais de dépréciation (1,8 million €), une réduction du chiffre d'affaires (1,0 million €) et une augmentation du coût des marchandises vendues (0,7 million €) comptabilisés pour la période comprise entre la date d'acquisition (31 mai 2018) et le 31 décembre 2018, ce qui a entraîné le retraitement du compte de résultat global consolidé et abrégé intermédiaire.

2.1 Produits

Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous avons généré des produits pour 2.583,9 millions €, ce qui représente une hausse de 2% par rapport aux 2.533,8 millions € réalisés l'année précédente. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 inclut une contribution pour l'année entière de l'intégrateur ICT local Nextel, acquis le 31 mai 2018, par rapport à une contribution de sept mois en 2018, ce qui représente un apport de 50,1 millions € à notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2019. Le chiffre d'affaires de l'exercice 2019 inclut également une contribution de sept mois de la société de médias locaux De Vijver Media NV, dont nous avons acquis les 50% de parts restantes le 3 juin 2019 et qui est consolidée intégralement à partir de cette date, cette contribution ajoutant 71,4 millions € à notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2019. Si l'on exclut les effets non organiques précités, notre chiffre d'affaires remanié pour l'exercice 2019 affiche une légère baisse de 1% (-1,2%), ce qui est nettement mieux que notre prévision – précédemment revue à la hausse – d'environ -2,0%. Ce chiffre d'affaires supérieur aux attentes résulte principalement de l'augmentation des ventes de combinés au quatrième trimestre et des revenus de production chez De Vijver Media. Nous avons également réussi à maintenir des revenus d'abonnement au câble globalement stables sur l'exercice 2019, en dépit de certains effets défavorables d'ordre réglementaire et concurrentiel. Notre chiffre d'affaires pour l'exercice 2019 a été influencé négativement par (i) une diminution des autres produits liée à la perte du

contrat MVNO MEDIALAAN qui, depuis début avril, a un impact défavorable sur nos revenus 'wholesale', (ii) une baisse des revenus d'interconnexion due à la diminution des frais de terminaison et des volumes de SMS et (iii) une baisse des revenus de téléphonie mobile résultant de la diminution des revenus liés à l'utilisation compte tenu du succès persistant de nos forfaits quadruple play « WIGO » et d'une offre mobile améliorée, avec notamment une augmentation des allocations de données mobiles. En faisant abstraction de la perte du contrat MVNO susmentionné, notre chiffre d'affaires remanié aurait été globalement stable en glissement annuel pour l'exercice 2019.

Au 4e trimestre 2019, nous avons généré un chiffre d'affaires de 673,3 millions €, ce qui représente une augmentation de 5% par rapport aux 642,1 millions € réalisés sur la même période de l'exercice précédent, sachant que ce dernier chiffre n'incluait pas encore la contribution trimestrielle de De Vijver Media, acquise récemment. Si l'on exclut cet effet non organique, notre chiffre d'affaires remanié pour le 4e trimestre 2019 était quasiment stable par rapport à l'année dernière (-0,7%), sous l'effet des mêmes facteurs que ceux mentionnés ci-dessus. Par rapport au 3e trimestre 2019, l'évolution du chiffre d'affaires remanié s'est sensiblement améliorée au cours du trimestre grâce à (i) la hausse des ventes de combinés liée au succès de nos promotions de fin d'année, (ii) revenus de programmation plus élevés chez De Vijver Media.

TÉLÉVISION CÂBLÉE

Nos produits en télévision câblée comprennent les montants payés mensuellement par nos abonnés pour les chaînes de base qu'ils reçoivent et les revenus générés par nos abonnés à la télévision premium, ce qui inclut essentiellement (i) les montants récurrents pour la location des décodeurs, (ii) le coût des offres de contenu premium en supplément, y compris nos forfaits VOD « Play », « Play More » et « Play Sports », et (iii) les services transactionnels et de retransmission à la demande. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, notre chiffre d'affaires en télévision câblée a atteint 574,4 millions € (T4 2019 : 143,6 millions €), ce qui représente une baisse de 1% par rapport à l'année précédente, à la fois en base rapportée et remaniée. Cette diminution des revenus en télévision câblée, qui était prévue, est principalement attribuable au déclin graduel persistant de notre base globale d'abonnés à la télévision, ceci n'ayant été que partiellement compensé par l'avantage de nos révisions tarifaires et la part croissante des abonnés à la télévision premium.

INTERNET HAUT DÉBIT

Les revenus générés par les RGU en internet haut débit pour clients résidentiels et petites entreprises s'élèvent à 651,7 millions € pour l'exercice 2019 (T4 2019 : 164,9 millions €), ce qui représente une augmentation de près de 4% par rapport à l'année précédente, à la fois en base rapportée et remaniée. Cette progression résulte (i) du succès persistant de nos offres « KLIK » (anciennement appelé "WIGO Business"), entraînant une part plus importante d'abonnés internet haut débit du segment supérieur dans notre mix, (ii) des bonnes performances à nouveau enregistrées dans le segment PME suite au succès de la nouvelle offre « KLIK » lancée en septembre 2019 et (iii) de l'impact favorable des révisions tarifaires susmentionnées. Suite au récent remaniement de notre portefeuille autonome haut débit, une part moins importante des revenus provenant de nos forfaits fixes et FMC sera allouée aux revenus en internet haut débit à partir du 1er janvier 2020. Cela aura un impact négatif sur notre chiffre d'affaires en internet haut débit, ceci étant entièrement compensé par une allocation plus élevée aux revenus en télévision, téléphonie fixe et téléphonie mobile. Le changement précité aura également un impact sur l'ARPU par relation client, évoqué précédemment.

TÉLÉPHONIE FIXE

Nos produits en téléphonie fixe comprennent les revenus d'abonnements récurrents de nos abonnés à la téléphonie fixe et les revenus variables liés à l'utilisation, à l'exception des revenus liés à l'interconnexion générés par ces clients, qui sont comptabilisés sous les autres produits. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nos produits en téléphonie fixe ont diminué de 6% à la fois en base rapportée et remaniée, pour s'établir à 219,0 millions € (T4 2019 : 54,5 millions €), contre 232,9 millions € pour l'exercice précédent. L'impact favorable des ajustements tarifaires susmentionnés a été plus que compensé par (i) le déclin progressif de notre base de RGU en téléphonie fixe résidentielle compte tenu des conditions de marché difficiles et du déclin généralisé du marché, et (ii) la diminution des revenus liés à l'utilisation vu l'évolution progressive vers les appels illimités.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Nos produits en téléphonie mobile comprennent les revenus liés aux abonnements générés par nos abonnés directs à la téléphonie mobile et les revenus hors forfaits, à l'exception (i) des revenus liés à l'interconnexion générés par ces clients, (ii) des revenus issus des ventes d'appareils et (iii) des revenus comptabilisés sous nos programmes « Choisissez votre appareil » qui sont tous repris sous les autres produits. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous avons généré des revenus de téléphonie mobile de 444,7 millions € (T4 2019 : 112,3 millions €), soit une diminution de plus de 3% en glissement annuel à la fois en base rapportée et remaniée. La solide croissance nette persistante des abonnés en postpayé a été plus que contrebalancée par (i) une baisse des revenus hors forfait générés par nos abonnés mobiles au-delà de leur forfait mensuel, ceci en raison de nos offres quadruple play « WIGO » améliorées et du glissement vers les offres mobiles autonomes illimitées sous les marques Telenet et BASE, (ii) une augmentation des remises liées aux forfaits suite au succès de nos offres quadruple play « WIGO » et (iii) une baisse constante du nombre d'abonnés en prépayé.

SERVICES AUX ENTREPRISES

Les produits attribués aux services aux entreprises comprennent (i) les revenus générés sur les produits non coaxiaux, y compris la fibre et les lignes DSL louées, (ii) les revenus de téléphonie mobile générés par nos clients PME, (iii) nos activités d'opérateur, et (iv) des services à valeur ajoutée tels que l'hébergement réseau et les services gérés de protection des données. Les produits liés à nos services aux entreprises comprennent également les revenus générés par l'intégrateur ICT local Nextel, acquis le 31 mai 2018. Les revenus générés par nos clients professionnels sur l'ensemble des produits liés au câble, comme notre pack de référence « KLIK » (anciennement appelé "WIGO Business"), sont attribués aux revenus d'abonnement au câble et ne sont pas repris dans Telenet Business, notre division de services aux entreprises.

Telenet Business a généré un chiffre d'affaires de 205,8 millions € sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (T4 2019 : 53,2 millions €), soit une hausse de 7% sur une base déclarée par rapport à l'exercice précédent, un chiffre principalement influencé par la contribution susmentionnée de Nextel depuis le 31 mai 2018, date de l'acquisition. Sur une base remaniée, le chiffre d'affaires B2B de l'exercice 2019 a diminué de 2% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse résulte principalement (i) d'une moindre contribution provenant de nos activités de sécurité et d'intégration ICT et (ii) baisse des revenus hors forfait générés par nos abonnés mobiles PME.

AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent principalement (i) les revenus liés aux services d'interconnexion provenant de nos clients en téléphonie à la fois fixe et mobile, (ii) les revenus wholesale générés par nos activités wholesale à la fois commerciales et réglementées, (iii) les ventes d'appareils mobiles, y compris les revenus générés par nos programmes « Choisissez votre appareil », (iv) les frais d'activation et d'installation, (v) le produit des ventes de décodeurs et (vi) la contribution de De Vijver Media NV, consolidée intégralement à partir du 3 juin 2019, (v) les frais d'activation et d'installation du produit et (vi) les revenus de vente des décodeur. Les autres produits ont atteint 488,3 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (T4 2019 : 144,8 millions €), soit une hausse de 11% en glissement annuel sur une base rapportée, la diminution des revenus d'interconnexion et des revenus wholesale suite à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN ayant été plus que compensée par la contribution de sept mois au chiffre d'affaires de De Vijver Media et l'augmentation du produit des ventes de combinés. Sur une base remaniée, les autres produits ont diminué d'un peu plus de 2% en glissement annuel suite à la baisse des revenus wholesale consécutive à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et à la baisse des revenus d'interconnexion due à la diminution réglementaire des frais de terminaison fixes, en partie compensées par l'augmentation du produit des ventes de combinés par rapport à l'exercice précédent et la hausse de la contribution de De Vijver Media au chiffre d'affaires.

2.2 Charges

Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous avons engagé des charges pour un total de 1.898,4 millions €, ce qui représente une diminution de 2% par rapport à l'année précédente. Le total des charges pour l'exercice 2019 reflète l'impact non organique susmentionné de l'acquisition de Nextel et De Vijver Media, comme indiqué précédemment, tandis qu'en 2018, le total des charges comprenait une réduction de valeur de 36,8 millions € sur nos activités luxembourgeoises dans le secteur du câble. Les charges totales représentaient environ 73% des produits pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (exercice 2018 : environ 76%). Le coût des services fournis représentait, en pourcentage, environ 52% du total des produits pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (exercice 2018 : environ 55%), alors que les frais de vente et les frais généraux et administratifs représentaient environ 21% du total des produits pour l'exercice 2019 (exercice 2018 : environ 21%).

Nos charges d'exploitation, qui comprennent (i) les frais d'exploitation du réseau, (ii) les coûts directs, (iii) les frais de personnel, (iv) les frais de vente et de marketing, (v) les frais de sous-traitance et de services professionnels et (vi) les autres coûts indirects, sont restées globalement stables en base rapportée pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 et reflètent l'impact non organique de l'acquisition susmentionnée et a application d'IFRS 16. Sur une base remaniée, si l'on corrige les charges de l'exercice précédent en fonction des effets d'acquisition non organiques et de l'IFRS 16, nos charges d'exploitation pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 ont diminué de près de 1% par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution résulte principalement (i) d'une baisse de 13% des coûts indirects et (ii) d'une réduction de plus de 4% de nos frais de personnel, résultat du transfert de nos services réseau de terrain à Unit-T à compter du 3e trimestre 2018, en partie contrebalancées par (i) une hausse des coûts d'exploitation du réseau, (ii) une augmentation des frais de sous-traitance et de services professionnels, (iii) une augmentation de 1% de nos coûts directs due principalement à une hausse des coûts de programmation chez De Vijver Media et des frais liés aux achats de combinés et (iv) une augmentation des frais de vente et de marketing liée à une activité promotionnelle intense pendant le 4e trimestre.

Au 4e trimestre 2019, nos charges totales ont diminué de 4% en glissement annuel pour s'établir à 501,0 millions €. Nos charges totales au cours du trimestre reflétaient l'impact d'acquisition inorganique de De Vijver Media, tandis que les charges totales du trimestre de l'exercice précédent reflétaient la charge de dépréciation susmentionnée. Nos charges d'exploitation ont augmenté de 4% au 4e trimestre 2019 en base rapportée, principalement en raison de l'effet d'acquisition non organique mentionné précédemment. Au 4e trimestre 2019, les charges d'exploitation ont augmenté de 3% en glissement annuel en base remaniée, principalement en raison de la hausse des coûts de programmation chez De Vijver Media et des coûts liés aux achats de combinés, ceci n'ayant pas été entièrement compensé par la baisse des coûts indirects et des frais de personnel.

COÛTS D'EXPLOITATION DU RÉSEAU

Les charges d'exploitation du réseau ont atteint 196,9 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (T4 2019 : 48,1 millions €), contre 192,0 millions € pour l'exercice 2018, sur une base rapportée. Sur une base remaniée, nos charges d'exploitation du réseau ont augmenté de 3% en glissement annuel. Au 3e trimestre de l'an dernier, nous avons achevé le transfert de nos services réseau de terrain vers Unit-T, dans laquelle nous avons pris une participation de 30%. Par le biais de cette coentreprise, nous pourrions profiter des avantages de la croissance du marché des services de terrain dans des domaines tels que les nouvelles technologies numériques et l'Internet des Objets (Internet-of-Things ou « IoT »). Cette transaction a entraîné une hausse des coûts d'exploitation du réseau et des frais de sous-traitance et de services professionnels, mais elle a dans le même temps un impact favorable sur nos frais de personnel dans la mesure où nos ingénieurs de terrain et les coûts y afférents ont été transférés vers Unit-T.

COÛTS DIRECTS (PROGRAMMATION ET DROITS D'AUTEUR, INTERCONNEXION ET AUTRES)

Nos coûts directs comprennent toutes les dépenses directes telles que (i) les coûts liés à l'interconnexion, y compris les frais liés au MVNO, (ii) à la programmation et aux droits d'auteur et (iii) aux ventes d'appareils et aux subsides. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nos coûts directs ont atteint 525,4 millions € (T4 2019 : 143,7 millions €), soit une hausse de 4% par rapport à l'année précédente en base rapportée. Sur une base remaniée, nos coûts directs affichent une légère augmentation de 1% en glissement annuel, la hausse

des coûts de programmation chez De Vijver Media et des frais liés aux achats de combinés ayant été presque entièrement compensée par la baisse des charges d'interconnexion et de droits d'auteur. Les mêmes facteurs ont entraîné une augmentation de 12% de nos coûts directs au quatrième trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année dernière.

FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 ont atteint 261,1 millions € (T4 2019 : 69,6 millions €), ce qui représente, sur une base rapportée, une augmentation de 3% par rapport à l'exercice précédent résultant des impacts non organiques susmentionnés et de l'impact défavorable sur les charges de l'indexation des salaires depuis janvier 2019. Sur une base remaniée, les frais de personnel pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 ont diminué de plus de 4% par rapport à l'exercice précédent et reflètent l'impact de la transaction Unit-T mentionnée plus haut et de la réduction des effectifs par rapport à l'année précédente.

FRAIS DE VENTE ET DE MARKETING

Nos frais de vente et de marketing pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 se sont élevés à 96,8 millions € (T4 2019 : 31,9 millions €), ce qui représente une augmentation de 7% en base rapportée par rapport à l'exercice précédent. En base remaniée, nos frais de vente et de marketing ont augmenté de près de 3% sur la même période, principalement en raison d'une activité promotionnelle plus intense et du lancement de nouveaux produits.

SOUS-TRAITANCE ET SERVICES PROFESSIONNELS

Les frais de sous-traitance et de services professionnels ont atteint 38,2 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (T4 2019 : 10,5 millions €), ce qui représente une augmentation de 19% en glissement annuel en base rapportée, un chiffre qui s'explique par le transfert susmentionné de nos services réseau de terrain à Unit-T. Sur une base remaniée, les frais de sous-traitance et de services professionnels affichent une hausse comparable de 18% par rapport à l'année précédente.

AUTRES COÛTS INDIRECTS

Les autres coûts indirects ont atteint 90,1 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (T4 2019 : 18,6 millions €), ce qui représente une nette diminution de 35% par rapport à l'exercice précédent, une baisse attribuable principalement à l'application susmentionnée de l'IFRS 16. Sur une base remaniée, les autres coûts indirects ont diminué de 13% en glissement annuel grâce à une attention constante pour le levier opérationnel et à une stricte maîtrise des coûts.

AMORTISSEMENTS ET RESTRUCTURATION, Y COMPRIS LA DÉPRÉCIATION D'ACTIFS AVEC UNE DURÉE DE VIE LONGUE ET LA PERTE (LE GAIN) SUR LA VENTE DE FILIALES

Les amortissements, y compris la dépréciation d'actifs avec une durée de vie longue, la perte (le gain) sur la vente de filiales et les charges de restructuration, ont atteint 676,2 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, contre 706,1 millions € pour l'exercice précédent, un chiffre qui incluait la réduction de valeur susmentionnée. Par rapport à l'année précédente, nous avons enregistré, en dépit de l'impact de l'application de l'IFRS 16, une diminution des charges d'amortissement dans la mesure où nos programmes d'amélioration des infrastructures fixes et mobiles sont à présent achevés pour l'essentiel.

2.3 Résultat net

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, les charges financières nettes ont totalisé 332,2 millions €, contre 263,3 millions € sur l'exercice précédent. Les produits financiers pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 se sont établis à 24,7 millions €, contre 112,2 millions € l'année précédente, une baisse liée principalement à la diminution des gains hors trésorerie sur nos produits dérivés. Les charges financières pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 ont diminué de 5% pour s'établir à 356,9 millions €, contre 375,5 millions € l'année précédente. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction de 71,8 millions € de la perte de change hors trésorerie sur notre dette libellée en USD par rapport à 2018, en partie contrebalancée par une augmentation de 24,9 millions € de la perte sur l'extinction de dettes suite à des opérations de refinancement. Si l'on exclut ces impacts, nos charges financières nettes ont augmenté en

glissement annuel en raison d'un solde de dette en hausse suite au paiement du dividende extraordinaire d'octobre 2018.

Au 4e trimestre 2019, nous avons engagé 37,2 millions € de charges financières nettes, ce qui représente une diminution de 37% en glissement annuel, les facteurs étant globalement les mêmes que ceux mentionnés ci-dessus.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Nous avons enregistré une charge d'impôt sur le résultat de 117,9 millions € sur l'exercice 2019 (T4 2019 : 44,1 millions €), contre 118,1 millions € l'année précédente.

RÉSULTAT NET

Nous avons réalisé un bénéfice net de 234,6 millions € sur l'exercice 2019, contre un bénéfice net de 250,8 millions € l'année précédente. La diminution de 6% de notre bénéfice net est principalement attribuable à la hausse des charges financières nettes au cours de la période, ceci contrebalançant une solide hausse de 15% en glissement annuel de notre bénéfice d'exploitation. Notre bénéfice net en 2018 comprenait également un impact favorable de 22,7 millions € lié à la contre-passation d'une dépréciation dans une entité mise en équivalence et un gain de 10,5 millions € sur la cession d'actifs à une coentreprise. En excluant ces deux impacts, notre bénéfice net sous-jacent aurait augmenté en glissement annuel. Sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous avons réalisé une marge bénéficiaire nette de 9,1%, contre 9,9% l'année précédente.

Au 4e trimestre 2019, nous avons enregistré un bénéfice net de 91,7 millions €, ce qui représente une augmentation de 103% en glissement annuel, ceci résultant d'un bénéfice d'exploitation en hausse et de charges financières nettes en baisse. Notre marge bénéficiaire nette au 4e trimestre 2019 s'est établie à 13,6%, contre 7,0% au 4e trimestre de l'année précédente.

2.4 Adjusted EBITDA

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 1.375,4 millions €, soit une hausse de 4% par rapport aux 1.322,4 millions € réalisés sur l'exercice précédent. L'Adjusted EBITDA de l'exercice 2019 reflète l'application de l'IFRS 16 à partir de janvier 2019, avec un impact favorable de 41,7 millions € sur la période par rapport à l'année précédente. L'Adjusted EBITDA pour l'exercice 2019 reflète par ailleurs l'impact non organique susmentionné des acquisitions de Nextel et De Vijver Media, cette dernière contribuant à raison de 22,8 millions € à l'Adjusted EBITDA de l'exercice 2019. Sur une base rapportée, notre marge d'Adjusted EBITDA a atteint 53,2% pour l'exercice 2019, contre 52,2% pour l'exercice 2018.

Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA a diminué de près de 2% (-1,7%) sur l'exercice 2019 par rapport à l'année précédente, ceci en raison de la perte du contrat MVNO MEDIALAAN et de certains effets défavorables d'ordre réglementaire. Sur une base remaniée, nous avons réussi à conserver une marge d'Adjusted EBITDA globalement stable sur l'exercice 2019 grâce à une maîtrise des coûts rigoureuse et permanente et notre capacité à obtenir un effet de levier opérationnel dans toute l'entreprise.

Au 4e trimestre 2019, nous avons réalisé un Adjusted EBITDA de 350,9 millions €, soit une hausse de 6% en base rapportée par rapport aux 332,5 millions € réalisés sur la même période de l'exercice précédent. L'Adjusted EBITDA du 4e trimestre 2019 reflète l'application susmentionnée de l'IFRS 16 à partir de janvier 2019 et l'acquisition susmentionnée de De Vijver Media, avec un apport respectif de 10,9 millions € et 14,5 millions € à notre Adjusted EBITDA du 4e trimestre 2019. Sur une base rapportée, notre marge d'Adjusted EBITDA a atteint 52,1% au 4e trimestre 2019, contre 51,8% au 4e trimestre 2018. Sur une base remaniée, notre Adjusted EBITDA s'est contracté de près de 4% au 4e trimestre 2019 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette diminution prévisible était due (i) à la perte du contrat MVNO MEDIALAAN, (ii) des frais de vente et de marketing plus élevés et (iii) à une base de comparaison renforcée par rapport à un excellent 4e trimestre l'année précédente.

Tableau 1 : Rapprochement entre le bénéfice sur la période et l'Adjusted EBITDA (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Bénéfice de la période	91,7	45,2	103 %	234,6	250,8	(6)%
Impôts	44,1	42,9	3 %	117,9	118,1	— %
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	(0,7)	(2,5)	(72)%	0,9	(1,4)	(164)%
Reprise de dépréciation d'investissements dans des entités mises en équivalence	—	(22,7)	(100)%	—	(22,7)	(100)%
Perte (gain) sur la vente d'actifs à une coentreprise	—	0,3	(100)%	(0,1)	(10,5)	(99)%
Charges financières nettes	37,2	58,7	(37)%	332,2	263,3	26 %
Amortissements et dépréciations	176,8	197,5	(10)%	675,5	694,5	(3)%
EBITDA	349,1	319,4	9 %	1.361,0	1.292,1	5 %
Rémunération en actions	2,2	10,4	(79)%	13,0	17,5	(26)%
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	0,2	0,6	(67)	0,7	4,4	(84)%
Coûts de restructuration	(0,6)	5,3	N.M.	0,7	11,6	(94)%
Ajustements après la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	—	(3,2)	(100)%	—	(3,2)	(100)%
Adjusted EBITDA	350,9	332,5	6 %	1.375,4	1.322,4	4 %
Marge Adjusted EBITDA	52,1 %	51,8 %		53,2 %	52,2 %	
Marge bénéfice net	13,6 %	7,0 %		9,1 %	9,9 %	

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

2.5 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement à imputer ont atteint 586,9 millions pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, un chiffre qui représente une diminution de 15% par rapport à la même période de l'année précédente et qui équivaut à environ 23% du chiffre d'affaires. Les dépenses d'investissement à imputer de 2019 incluent la comptabilisation des droits de retransmission de la Premier League britannique pour une période de trois saisons. Conformément au référentiel IFRS de l'UE, ces droits de retransmission ont été actés en tant qu'immobilisation incorporelle et seront amortis à mesure que la saison progresse. Nos dépenses d'investissement à imputer pour l'exercice précédent reflétaient la prolongation de la licence du spectre mobile 2G jusqu'en mars 2021, qui sera payée par annuités jusqu'à l'échéance. Si l'on exclut la comptabilisation de la licence du spectre mobile et les droits de retransmission du football dans les deux périodes, nos dépenses d'investissement à imputer représentaient environ 21% du chiffre d'affaires en 2019, contre environ 26% en 2018. Nous avons réussi à réduire considérablement notre intensité de capital par rapport aux années précédentes, la modernisation de nos infrastructures fixes et mobiles étant désormais pratiquement achevée.

Les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés, comprenant entre autres les dépenses en boîtiers décodeurs, modems et lignes Wi-Fi, ont atteint 95,7 millions € pour 2019 (T4 2019 : 20,6 millions €). La baisse de 9% par rapport à la même période de l'exercice précédent est liée principalement aux dépenses saisonnières plus élevées dans la dernière partie de 2018, ce qui a plus que compensé l'impact de nos campagnes fructueuses de connectivité à domicile et du déploiement de nos décodeurs nouvelle génération. Pour 2019, les dépenses d'investissement liées aux équipements privés d'abonnés représentaient environ 17% de la totalité de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football).

Les dépenses d'investissement à imputer pour le développement et la modernisation du réseau s'élevaient à 109,1 millions € pour 2019 (T4 2019 : 30,3 millions €), un chiffre qui représente une diminution de 50% par

rapport à la même période de l'année précédente et qui reflète l'achèvement, pour l'essentiel, de nos programmes d'amélioration des infrastructures réseau, fixes comme mobiles. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, les dépenses d'investissement liées au réseau représentaient environ 20% de la totalité des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football).

Les dépenses d'investissement en produits et services, qui recouvrent entre autres nos investissements dans le développement de produits et la mise à niveau de nos plates-formes et systèmes IT, ont atteint 112,3 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (T4 2019 : 30,2 millions €). Ceci représente une augmentation de 6% en glissement annuel reflétant l'avancement de notre programme de mise à niveau IT. Les dépenses d'investissement en produits et services représentaient environ 20% du total des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football) pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019.

Les autres dépenses d'investissement à imputer comprennent (i) des rénovations et remplacements d'équipements réseau, (ii) des frais de programmation et d'acquisition de contenus sportifs, y compris certains contenus acquis par De Vijver Media, (iii) certains investissements récurrents dans notre plate-forme et nos systèmes IT et (iv) ajouts au bail selon IFRS 16. Ces dépenses ont atteint 269,8 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 (T4 2019 : 77,6 millions €), en incluant la comptabilisation des droits de retransmission de la Premier League britannique et l'impact non organique lié à l'acquisition de De Vijver Media.

Cela implique qu'environ 57% des dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation des droits de retransmission du football) pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 étaient évolutives et liées à la croissance du nombre d'abonnés. Nous continuerons à surveiller étroitement nos dépenses d'investissement afin de nous assurer qu'elles soient porteuses de rendements croissants.

Nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint 158,7 millions € au 4e trimestre 2019, ce qui représente une diminution de 22% par rapport à la même période de l'exercice précédent, ceci reflétant l'acquisition du réseau câblé de la commune bruxelloise d'Etterbeek ainsi que la poursuite des dépenses de mise à niveau de notre réseau HFC vers un réseau Gigabit. Sur une base relative, nos dépenses d'investissement à imputer ont atteint environ 24% du chiffre d'affaires au 4e trimestre 2019, contre environ 32% au 4e trimestre l'an dernier.

Tableau 2 : Rapprochement entre les investissements à imputer et les investissements nets (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2019	2018	Variation %	2019	2018	Variation %
Dépenses d'investissement à imputer	158,7	203,0	(22)%	586,9	687,7	(15)%
Actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital	(23,3)	(57,0)	(59)%	(210,6)	(293,5)	(28)%
Actifs via des contrats de location	(11,2)	(7,4)	51 %	(64,1)	(28,1)	128 %
Variations en passifs courants liés aux investissements	(0,5)	(49,3)	(99)%	99,7	37,6	165 %
Dépenses d'investissement en espèces, nets	123,7	89,3	39 %	411,9	403,7	2 %

2.6 Flux de trésorerie opérationnel disponible

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, la somme de notre Adjusted EBITDA et de nos dépenses d'investissement à imputer, à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion pour le football, a généré un flux de trésorerie opérationnel disponible (Operating Free Cash Flow) de 821,3 millions €. Par rapport à l'exercice 2018, notre flux de trésorerie opérationnel disponible a augmenté de 23% et a été principalement soutenu par une réduction de 15% de nos dépenses d'investissement à imputer (hors comptabilisation de la licence du spectre mobile 2G et des droits de diffusion du football) et l'augmentation susmentionnée de notre Adjusted EBITDA. En excluant l'impact de l'adoption d'IFRS 16 sur nos dépenses en capital cumulées, notre flux de trésorerie d'exploitation libre pour l'exercice 2019 aurait augmenté de 18% par rapport à l'année dernière sur une base rebasée et donc à l'extrémité supérieure de nos perspectives de 16 à 18% pour 2019.

Notre flux de trésorerie opérationnel disponible au 4e trimestre 2019 a atteint 194,0 millions €, ce qui représente une augmentation de 50% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Tableau 3 : Rapprochement flux de trésorerie opérationnel libre (non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Adjusted EBITDA	350,9	332,5	6 %	1.375,4	1.322,4	4 %
Dépenses d'investissement à imputer	(158,7)	(203,0)	(22)%	(586,9)	(687,7)	(15)%
Comptabilisation des droits de retransmission du football	1,8	—	100%	32,8	—	100 %
Comptabilisation des licences du spectre mobile	—	—	—%	—	33,5	(100)%
Dépenses d'investissement à imputer (y exclut la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile)	(156,9)	(203,0)	(23)%	(554,1)	(654,2)	(15)%
Flux de trésorerie opérationnel libre	194,0	129,5	50 %	821,3	668,2	23%

2.7 Flux de trésorerie et liquidité

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nos activités d'exploitation ont généré 1.092,5 millions € de trésorerie nette, contre 1.075,6 millions € pour la même période de l'exercice précédent. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation en 2019 inclut l'impact non organique de l'acquisition de Nextel et De Vijver Media et de l'application de l'IFRS 16, contrebalancé par la trésorerie nette utilisée dans des opérations de financement. Notre flux de trésorerie d'exploitation net a augmenté de 2% en glissement annuel, tirée par une évolution unique positive de 69,9 millions € de notre fonds de roulement suite à l'alignement de certains cycles de facturation clients et une augmentation de 4% de notre EBITDA ajusté la hausse. Ces vents contraires ont été presque entièrement compensés par une augmentation de 56,0 millions € des intérêts débiteurs en raison de notre solde d'endettement accru et des écarts de calendrier dans nos paiements d'intérêts en espèces à la suite de certaines opérations de refinancement et de 55,9 millions € d'impôts en espèces plus élevés payés par rapport à l'année dernière.

Au 4e trimestre 2019, nous avons généré 338,5 millions € de trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, un chiffre en hausse de 34% en glissement annuel et qui reflète une amélioration de notre fonds de roulement par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Nous avons utilisé 432,0 millions € de trésorerie nette dans des activités d'investissement pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, comparativement à 466,4 millions € pour 2018. La trésorerie nette affectée aux activités d'investissement en 2019 reflète l'acquisition de la participation restante de 50% dans la société

de médias locaux De Vijver Media en juin 2019, tandis que la trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement en 2018 reflétait l'acquisition totale de l'intégrateur ICT local Nextel en mai 2018. Nous utilisons un programme de financement par le fournisseur qui nous permet d'étendre nos délais de paiement vis-à-vis de certains fournisseurs à 360 jours pour un coût global intéressant. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous avons acquis 210,6 millions € d'actifs via des dispositifs de financement par le fournisseur lié au capital (dont 23,3 millions € au 4e trimestre 2019), avec un impact positif sur la trésorerie nette utilisée dans des opérations d'investissement pour le même montant. Cela représentait une baisse en glissement annuel de 28% et 59% respectivement pour les premiers mois de 2019 et le 3e trimestre 2019. Veuillez consulter la Section 2.5 - *Dépenses d'investissements* pour un rapprochement entre les dépenses d'investissement à imputer et les dépenses d'investissement en espèces.

Au 4e trimestre 2019, nous avons utilisé 127,5 millions € de trésorerie nette dans des activités d'investissement, ce qui représente une hausse de 42% en glissement annuel, les facteurs de ce recul étant globalement les mêmes que ceux mentionnés ci-dessus.

FLUX DE TRÉSORERIE NETS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, le flux de trésorerie net lié aux opérations de financement a été de 647,3 millions €, contre 560,1 millions € en 2018. La trésorerie nette utilisée dans des opérations de financement pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 reflète (une diminution nette de 412,7 millions € des remboursements d'emprunts suite au (i) remboursement partiel de nos Senior Secured Fixed Rate Notes à 4,875% en octobre 2019 pour un montant total de 413,3 millions € (ce qui inclut une prime de réparation de 42,3 millions €), (ii) remboursement partiel de nos Senior Secured Fixed Rate Notes à 4,875% en juillet 2019 pour un montant total de 109,2 millions € (ce qui inclut une prime de réparation de 3,2 millions €), (iii) remboursement volontaire de la dette de tiers de De Vijver Media et (iv) remboursements planifiés d'engagements à court terme au titre du financement par le fournisseur. En outre, nous avons dépensé 101,0 millions € en rachats d'actions en 2019 dans le cadre du programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions €, qui a été entièrement achevé à la fin du mois de juin 2019. Dans le cadre de ce programme, nous avons racheté environ 6,8 millions d'actions propres, dont environ 3,1 million ont été annulées pendant 2019. En décembre 2019, nous avons versé un premier dividende intermédiaire de 62,8 millions € (0,57 € brut par action) dans le cadre de notre cadre de rémunération des actionnaires tel que souligné lors de la journée des marchés de capitaux de décembre 2018. Le reste de la trésorerie nette utilisée dans des activités de financement se compose principalement de remboursements au titre de contrats de location-financement et autres paiements financiers.

Au 4e trimestre 2019, nous avons utilisé 192,0 millions € de trésorerie nette dans des activités de financement, contre 158,6 millions € au 4e trimestre 2018.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLE AJUSTÉ

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous avons généré un flux de trésorerie disponible ajusté (Adjusted Free Cash Flow) de 391,0 millions € par rapport à 421,9 millions € pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018. Par conséquent, nous avons atteint nos perspectives pour l'ensemble de l'année de 380,0 millions d'euros à 400,0 millions €. Par rapport à 2018, notre flux de trésorerie disponible ajusté pour l'exercice 2019 reflète une contribution de 94,2 millions € inférieure de notre programme de financement des fournisseurs. Abstraction faite de cet impact, notre flux de trésorerie disponible ajusté sous-jacent a en fait augmenté de 19% d'une année sur l'autre grâce à une solide croissance de notre flux de trésorerie d'exploitation net, comme mentionné précédemment.

Au 4e trimestre 2019, notre flux de trésorerie disponible ajusté s'est établi à 120,9 millions €, soit une hausse de 38% d'une année sur l'autre malgré une contribution de 53,6 millions d'euros de notre programme de financement des fournisseurs sur le trimestre par rapport à la même période de l'année dernière. La solide performance des flux de trésorerie disponibles ajustés du trimestre a été en partie due à une tendance favorable de notre fonds de roulement, que nous prévoyons en partie inverser au premier trimestre 2020.

2.8 Profil de dette, solde de trésorerie et ratio de dette nette

PROFIL DE DETTE

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, le solde total de la dette (y compris les intérêts courus) s'établissait à 5.733,0 millions €, dont un montant en principal de 1.490,6 millions € lié aux Senior Secured Fixed Rate Notes échéant mars 2028 et un montant en principal de 3.153,8 millions € dû au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée de 2018 échéant entre août 2026 et décembre 2027. Le solde total de la dette au 31 décembre 2019 comprenait également un montant en principal de 354,9 millions € lié à notre programme de financement par le fournisseur, qui échoit entièrement dans les douze mois, et 4,0 millions € pour la partie restante des licences des spectres mobiles 2G et 3G. Le solde correspond pour l'essentiel aux obligations au titre de contrats de location-acquisition liées à l'acquisition d'Interkabel et aux passifs au titre de contrats de location simple suite à l'adoption de l'IFRS 16.

Tout au long de 2019, nous avons exécuté plusieurs opérations de (re)financement en vue à la fois d'améliorer notre coût de financement global et d'élargir notre profil de maturité de la dette. En mai 2019, nous avons émis une nouvelle facilité de crédit renouvelable à court terme (« RCF AP ») d'un montant total de 60,0 millions €. Cette facilité vient à échéance le 31 décembre 2021, dégage une marge de 2,25% sur l'EURIBOR (seuil de 0%) et peut être utilisée aux fins générales du groupe. Au 30 septembre 2019, cette facilité était entièrement non utilisée.

Le 3 juin 2019, nous avons acquis la participation restante de 50% dans la société de médias locaux De Vijver Media NV. Immédiatement après la clôture de cette transaction, nous avons remboursé la dette de tiers de 62,0 millions € de De Vijver Media et annulé les swaps de taux d'intérêt existants sur sa dette à taux variable, ce qui a entraîné un paiement en espèces de 1,1 million €. Toutes les transactions ont été réglées au moyen de la trésorerie disponible figurant au bilan.

En juillet 2019, nous avons racheté 20% de nos 530,0 millions € de Senior Secured Fixed Rate Notes à 4,875% échéant en juillet 2027 pour un montant total de 109,2 millions €, ce qui inclut une prime de réparation de 3,2 millions €. Ce remboursement faisait suite à un premier rachat volontaire de 10% en mars 2018 et a été partiellement financé par l'excédent de trésorerie figurant au bilan et par un prélèvement temporaire sur nos facilités de crédit renouvelable.

En octobre 2019, nous avons émis avec succès un prêt à terme de 220,0 millions USD et un prêt à terme de 175,0 millions € en complément de nos facilités de prêt à terme existantes. Le produit net de ces émissions a été utilisé pour racheter intégralement les 371,0 millions € restant dus au titre des Notes susmentionnées échéant en juillet 2027, après le rachat partiel de juillet 2019, y inclus le paiement de 42,3 millions € pour la cessation anticipée d'emprunts.

En janvier 2020, nous avons émis un nouveau prêt à terme à 8,25 ans de 2.295 millions USD et un nouveau prêt à terme à 9,25 ans de 1.110 millions € afin de rembourser les montants équivalents au titre des facilités de prêt à terme susmentionnées. Grâce à cette transaction relative sans effet de levier, nous avons réussi à bloquer des taux d'intérêt à long terme attractifs tout en prolongeant notre contrat. Voir 3.2 *Événements survenus après la date du bilan* pour plus d'information.

En excluant les dettes à court terme liées à notre programme de financement par le fournisseur, nous ne devons faire face à aucun amortissement de dettes avant août 2026, avec une durée moyenne pondérée de 7,4 ans pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019. En outre, nous avons pleinement accès aux 505,0 millions € d'engagements non utilisés au titre de nos facilités de crédit pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, avec certaines disponibilités jusque juin 2023.

SYNTHÈSE DES DETTES ET PLANS DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de nos instruments de dette et de nos plans de paiement au 31 décembre 2019.

Tableau 4 : Synthèse des dettes au 31 décembre 2019

	Facilité totale au	Montant prélevé	Montant disponible	Échéance	Taux d'intérêt	Paiement des intérêts dus
31 décembre 2019						
<i>(en millions €)</i>						
Senior Credit Facility ajusté en 2018						
Prêt à terme AN	2.043,8	2.043,8	—	15 août 2026	Flottant LIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,25%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Prêt à terme AO	1.110,0	1.110,0	—	15 décembre 2027	Flottant EURIBOR 6 mois (0% seuil) + 2,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Facilité de crédit renouvelable AG	400,0	—	400,0	30 juin 2023	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 2,75%	Mensuel
Facilité de crédit renouvelable AP	60,0	—	60,0	31 décembre 2021	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 2,25%	Mensuel
Senior Secured Fixed Rate Notes						
600 millions € Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AK)	600,0	600,0	—	1 mars 2028	Fixe 3,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
1 milliard USD Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 (Facilité AJ)	890,6	890,6	—	1 mars 2028	Fixe 5,50%	Bi-annuel (janvier et juillet)
Autre						
Facilité de crédit renouvelable	20,0	—	20,0	30 septembre 2021	Flottant EURBOR 1 mois (0% seuil) + 2,00%	Mensuel
Facilité overdraft	25,0	—	25,0	31 décembre 2020	Flottant EURIBOR 1 mois (0% seuil) + 1,60%	Pas applicable
Montant total nominal	5.149,4	4.644,4	505,0			

Remarque: Dans le tableau ci-dessus, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 décembre 2019. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AN de 2,3 milliards USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

SOLDE DE TRÉSORERIE ET MOYENS DISPONIBLES

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, nous détenions 101,4 millions € de trésorerie et équivalents de trésorerie, contre 88,2 millions € au 31 décembre 2019 et 82,4 millions € au 30 septembre 2019. Afin de réduire le risque lié à la concentration des contreparties, nos équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire cotés AAA sont placés auprès d'institutions financières européennes et américaines de premier ordre. Par rapport au 30 septembre 2019, notre solde de trésorerie a augmenté grâce à une solide performance des flux de trésorerie disponibles ajustés au cours du trimestre, partiellement compensée par le paiement de dividende intermédiaire brut de 62,8 millions € en décembre 2019 et un paiement de 42,3 millions € lié à rachat anticipé susmentionné de nos Senior Secured Fixed Rate Notes à 4,875%. En plus de notre solde de trésorerie disponible, nous avons également accès, au 31 décembre 2019, à 505,0 millions € d'engagements disponibles au titre de notre facilité de crédit de premier rang modifiée 2018 et de nos autres facilités de crédit renouvelable, sous réserve du respect des conventions mentionnées ci-après.

RATIO DE DETTE NETTE

À l'occasion du Capital Markets Day de décembre 2018, nous avons confirmé notre cadre de ratio de levier, à savoir que le ratio de Dette nette totale sur EBITDA consolidé annualisé est maintenu à 3,5x-4,5x (« net total leverage »). En l'absence d'acquisitions majeures et/ou de changements significatifs au niveau de l'activité ou du cadre réglementaire, nous entendons rester proches du point médian de 4,0x en maintenant un niveau

attrayant et soutenable de rémunération de l'actionnariat. Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019, notre ratio d'endettement net total atteint à 4,0x, qui est stable par rapport au 30 septembre 2019 et représente une légère baisse par rapport à 4,1x fin 2018. La légère baisse en glissement annuel de notre endettement total net est principalement due à une génération de cash-flow solide tout au long de l'année et a été réalisée malgré un paiement attractif de la rémunération des actionnaires en 2019, dont 101,0 millions € de rachats d'actions et 62,8 €. millions de dividendes intermédiaires bruts.

Notre 'net covenant leverage' tel que calculé dans le cadre de la facilité de crédit de premier rang modifiée 2018, qui n'inclut pas les passifs de location-financement ni les passifs à court terme liés au financement par le fournisseur, était 3,2x au 31 décembre 2019. Il est stable par rapport au trimestre précédent et représente une diminution par rapport à 3,4x fin 2018. Notre ratio de dette nette actuel prévu par convention ('net covenant leverage') est sensiblement inférieur à la 'springing maintenance covenant' de 6,0x et au test de ratio d'endettement de 4,5x le « net senior leverage ».

3 Perspectives et informations complémentaires

3.1 Perspectives

En décembre 2018, lors du Capital Markets Day, nous avons présenté notre plan stratégique pour les trois prochaines années, jusqu'en 2021. Ayant réalisé tous nos objectifs financiers en 2019, nous sommes en bonne voie pour assurer une croissance durable et rentable sur la période 2018-2021. Pour rappel, nous avons comme objectif un TCAC de flux de trésorerie opérationnel ajusté de 6,5 à 8,0% sur la période 2018-2021 (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de diffusion du football et des licences du spectre mobile et de l'impact de l'IFRS 16, applicable à compter du 1er janvier 2019).

À l'horizon 2020, nos résultats financiers incluront une contribution de douze mois provenant de l'acquisition des 50% restants de la société de médias locale De Vijver Media, par opposition à une contribution de sept mois en 2019. Comme en 2019, nous présentons dès lors nos prévisions sur une base remaniée, comme si De Vijver Media avait été incluse dans nos résultats 2019 à partir du 1er janvier. Notre chiffre d'affaires remanié pour 2020 devrait afficher un meilleur profil par rapport au léger recul de -1,2% enregistré en 2019. D'une part, nos revenus d'abonnement au câble devraient évoluer favorablement grâce à une légère croissance à un chiffre de l'ARPU soutenue par (i) une part croissante d'abonnés internet haut débit du segment supérieur dans notre mix, (ii) de solides ventes FMC et (iii) l'avantage de certains ajustements tarifaires. D'autre part, nous continuons à entrevoir de saines perspectives de croissance dans le marché des entreprises, qu'il s'agisse des marchés SOHO ou PME, ceci grâce à un meilleur positionnement sur le marché suite à l'acquisition de Nextel. Ces facteurs positifs sont globalement neutralisés par deux éléments défavorables extérieurs qui ont un impact sur nos autres produits. Il y a d'abord l'effet persistant de la perte du MVNO MEDIALAAN, qui a un impact négatif sur nos activités depuis avril 2019. Ainsi, notre chiffre d'affaires pour le 1er trimestre 2020 sera encore influencé négativement, tandis que l'effet s'annulera à partir du 2e trimestre, après un an. En second lieu, notre chiffre d'affaires remanié sera affecté par la diminution du tarif de gros pour le câble dans le courant de cette année, proposée par le régulateur. En considérant tous ces éléments, nous nous attendons à un chiffre d'affaires remanié globalement stable en 2020 par rapport à 2019.

En ce qui concerne l'Adjusted EBITDA, nous resterons focalisés sur une stricte maîtrise des coûts et sur la génération d'un levier opérationnel dans toutes nos activités. L'évolution vers un modèle d'entreprise « agile » à tous les niveaux et la dynamique positive du projet de transformation numérique, comme exposé lors du Capital Markets Day de décembre 2018, sous-tendent cette ambition. Ces éléments feront plus que compenser les effets susmentionnés défavorables pour le chiffre d'affaires et qui auront aussi un impact négatif sur l'Adjusted EBITDA en 2020. Sur une base remaniée, nous pensons dès lors que notre Adjusted EBITDA renouera avec la croissance en 2020, tablant sur une croissance d'environ 1% pour l'exercice 2020.

L'un de nos principaux critères financiers est le flux de trésorerie opérationnel disponible (Operating Free Cash Flow), qui est la somme de l'Adjusted EBITDA et des dépenses d'investissement à imputer (à l'exclusion de la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile, et à l'exclusion de l'impact de l'IFRS 16 sur nos dépenses d'investissement à imputer). Après avoir réalisé une solide croissance de 18% en base remaniée en 2019 compte tenu d'une intensité en capital décroissante, nous prévoyons à présent une performance plus modérée en 2020. Comme indiqué précédemment, nous restons pleinement déterminés à réaliser, sur trois ans, un TCAC de flux de trésorerie opérationnel disponible de 6,5% à 8,0%. Pour 2020, nous visons une croissance du flux de trésorerie opérationnel disponible d'environ 2% par rapport à 2019. Comparativement à 2019, notre flux de trésorerie disponible ajusté devrait bénéficier en 2020 (i) de la croissance susmentionnée du flux de trésorerie opérationnel disponible, (ii) d'une baisse des impôts en espèces par rapport aux 159,4 millions € payés en 2019 et (iii) d'une diminution des charges d'intérêts en espèces suite à certaines opérations de refinancement fin 2019 et au début de cette année. Par rapport à l'année précédente, notre programme de financement par le fournisseur devrait rester globalement stable, avec environ 355,0 millions € d'engagements à court terme. Ce faisant, nous tablons sur un solide flux de trésorerie disponible ajusté de 415,0 à 435,0 millions €, contre 391,0 millions € en 2019.

Tableau 5: Prévisions pour l'exercice 2020

Prévisions 2020	Comme présenté le 12 février 2020
Produits (sur base remaniée)	Largement stable (FY 2019 sur base remaniée: 2.634,4 millions €)
Croissance de l'Adjusted EBITDA ^(a) (sur base remaniée)	Environ 1% (FY 2019 sur base remaniée: 1.397,5 millions €)
Croissance du flux de trésorerie opérationnel disponible ^(b, c)	Environ 2% (FY 2019 sur base remaniée: 839,7 millions €)
Adjusted Free Cash Flow ^(d, e)	415.0 - 435.0 millions €

(a) Le rapprochement entre notre Adjusted EBITDA pour l'exercice 2020 et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(b) Ceci n'inclut pas la comptabilisation des droits de retransmission pour le football et des licences pour le spectre mobile, et y exclut l'impact d'IFRS 16 sur nos dépenses d'investissement à imputer.

(c) Le rapprochement entre notre flux de trésorerie opérationnel disponible ("Operating Free Cash Flow") pour l'exercice 2020 et un critère EU-IFRS, n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(d) Le rapprochement entre notre flux de trésorerie disponible ajusté ("Adjusted Free Cash Flow") pour l'exercice 2020 et un critère EU-IFRS n'est pas disponible dans la mesure où tous les éléments de ce rapprochement ne sont pas retenus dans nos prévisions, certains éléments pouvant varier fortement d'une période à l'autre.

(e) En supposant que les paiements de licences du spectre 2G et 3G mobile se produiront au T4 2020 et que le paiement de l'impôt dû sur l'exercice 2019 ne se produira pas avant le début de 2021.

3.2 Événements survenus après la date du bilan

Émission réussie et tarification d'un nouveau prêt à terme à 8,25 ans de 2.295 millions USD et d'un nouveau prêt à terme à 9,25 ans de 1.110 millions €.

En janvier 2020, Telenet a émis avec succès et tarifié un nouveau prêt à terme à 8,25 ans de 2.295 millions USD (« Facilité AR ») et un nouveau prêt à terme à 9,25 ans de 1.110 millions € (« Facilité AQ »). Telenet a utilisé le produit net de ces émissions pour racheter intégralement les prêts à terme AN et AO antérieurs de 2.295 millions USD et 1.110 millions € respectivement. Le règlement du refinancement a été effectué le 31 janvier 2020.

Grâce à cette transaction relative, neutre en termes de levier, Telenet a réussi à réduire la marge sur les deux prêts de 25 points de base, ce qui renforcera davantage le profil de flux de trésorerie disponible de la Société après le refinancement, en octobre 2019, des Senior Secured Notes à 4,875% échéant en 2027. Dans le même temps, le profil d'échéance de notre dette va encore s'améliorer, passant de 7,4 ans actuellement à 8,5 ans. Si l'on exclut les engagements à court terme dans le cadre de son programme de financement par le fournisseur, la Société ne fait face à aucune échéance de dette avant mars 2028.

Telenet Financing USD LLC est l'entité emprunteuse dans le cadre de la Facilité AR, assortie (i) d'une marge de 2,0% au-dessus du LIBOR, (ii) d'un plancher LIBOR de 0% et (iii) d'une échéance au 30 avril 2028. La Facilité AR a été émise avec succès à 99,75%. Telenet International Finance S.à r.l. est l'entité emprunteuse dans le cadre de la Facilité AQ, assortie (i) d'une marge de 2,25% au-dessus de l'EURIBOR, (ii) d'un plancher EURIBOR de 0% et (iii) d'une échéance au 30 avril 2029. La Facilité AQ a été émise au pair avec succès.

Le Conseil d'administration de Telenet propose un dividende brut complémentaire de 1,30 € par action à l'Assemblée générale des actionnaires d'avril 2020

Le Conseil d'administration de Telenet proposera à ses actionnaires un dividende brut complémentaire de 143,2 millions € (1,30 € par action) lors de son Assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2020. En cas d'approbation, le dividende complémentaire sera payé début mai 2020. Le dividende brut complémentaire proposé est basé sur 110.143.643 actions donnant droit à dividende à la date de publication du présent rapport, à l'exclusion de 4.513.142 actions propres ne donnant pas droit à dividende. Le dividende brut complémentaire par action sera déterminé fin mars 2020 dans l'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende qui seront en circulation à cette date. À l'heure actuelle, la somme du dividende intérimaire et du dividende complémentaire s'établirait à 1,87 € (brut) par action, ce qui équivaut à un total de 206,0 millions €.

Le Conseil d'administration de Telenet approuve un Programme de rachat d'actions 2020 pour un maximum de 1,1 million d'actions en circulation, pour un montant maximal de 55,0 millions €

En complément au dividende total payé pour l'exercice 2019, le Conseil d'administration a également approuvé un nouveau programme de rachat d'actions de 55,0 millions € maximum (le « Programme de rachat d'actions 2020 »), qui prendra effet à la fin du mois de février 2020. Ce programme autorise Telenet à racheter occasionnellement ses actions ordinaires, à concurrence de 1,1 million d'actions au maximum ou pour une contrepartie maximale de 55,0 millions €, jusqu'au 31 octobre 2020. Les rachats d'actions seront effectués selon les modalités et conditions approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 24 avril 2019 et serviront à couvrir les obligations futures dans le cadre des plans d'options sur actions de la Société.

DPG Media et Telenet s'associent pour un nouveau service de streaming video

DPG Media et Telenet annoncent aujourd'hui leur intention de lancer conjointement une offre de streaming à part entière avec du contenu local et international via une joint-venture entre les deux sociétés. De cette façon, ils veulent répondre au changement de comportement de visualisation au maximum et offrir une alternative locale dans le monde des services de streaming. Telenet et DPG Media s'attendent à ce que la nouvelle société soit active à l'automne 2020, après approbation par les autorités de concurrence.

3.3 Rémunération des actionnaires

En décembre 2018, nous avons tenu notre « Capital Market Day » au cours duquel nous avons présenté notre plan stratégique pour les trois prochaines années – jusqu'en 2021 – et exposé en détail notre cadre d'allocation de capital et de rémunération des actionnaires. En l'absence d'acquisitions notables et/ou de changements significatifs dans nos activités ou dans le cadre réglementaire, nous entendons maintenir un ratio d'endettement net total d'environ 4,0x, ce qui constitue le point médian de la fourchette 3,5x - 4,5x. Au 31 décembre 2019, notre niveau d'endettement net total s'établissait à 4,0x malgré (i) 101,0 millions € de rachats d'actions au premier semestre 2019 dans le cadre de notre Programme de rachat d'actions 2018bis de 300,0 millions € et (ii) un premier dividende intérimaire de 62,8 millions € (0,57 € brut par action) payé en décembre 2019.

Dans le cadre de notre politique d'allocation de capital, nous visons à distribuer aux actionnaires entre 50% et 70% des flux de trésorerie disponibles ajustés de l'année précédente via les dividendes intérimaire et complémentaire. Dans les limites du cadre d'endettement net total précité et en l'absence des différents facteurs mentionnés ci-dessus, il peut être envisagé d'utiliser la partie restante de nos flux de trésorerie disponibles ajustés pour des rachats d'actions supplémentaires, des dividendes extraordinaires, une réduction de la dette, des acquisitions relatives ou une combinaison de ces affectations.

Compte tenu du dividende intérimaire payé en décembre 2019 et du solide flux de trésorerie disponible ajusté généré en 2019, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires un dividende brut complémentaire de 143,2 millions € (1,30 € brut par action) lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 29 avril 2020. En cas d'approbation, le dividende complémentaire sera payé début mai 2020. Le dividende brut complémentaire proposé est basé sur 110.143.643 actions donnant droit à dividende à la date de publication du présent rapport, à l'exclusion de 4.513.142 actions propres ne donnant pas droit à dividende. Le dividende brut complémentaire par action sera déterminé fin mars 2020 dans l'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, sur la base du nombre d'actions donnant droit à dividende qui seront en circulation à cette date. À l'heure actuelle, la somme du dividende intérimaire et du dividende complémentaire s'établirait à 1,87 € (brut) par action, ce qui équivaut à un total de 206,0 millions €.

En complément au dividende total payé sur l'exercice 2019, le Conseil d'administration a également approuvé un nouveau programme de rachat d'actions de 55,0 millions € maximum (le « Programme de rachat d'actions 2020 »), qui prendra effet à la fin du mois de février 2020. Ce programme autorise Telenet à racheter occasionnellement ses actions ordinaires, à concurrence de 1,1 million d'actions au maximum ou pour une contrepartie maximale de 55,0 millions €, jusqu'au 31 octobre 2020. Les rachats d'actions seront effectués selon les modalités et conditions approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 24 avril 2019. Le programme sera mis en œuvre conformément aux meilleures pratiques du secteur et conformément aux réglementations applicables aux rachats d'actions. À cette fin, un

intermédiaire financier indépendant rachètera les actions sur la base d'un mandat discrétionnaire. Le calendrier précis du rachat d'actions dans le cadre du programme dépendra de divers facteurs, y compris les conditions du marché. Au cours du programme de rachat, la Société publiera régulièrement des communiqués de presse avec des mises à jour sur les progrès réalisés (le cas échéant), tel que requis par la loi. Ces informations seront également disponibles sur les pages « Relations investisseurs » de notre site internet (investors.telenet.be) dans la section « Actionnaires ». Ces actions serviront à couvrir les obligations futures dans le cadre des plans d'options sur actions de la Société ou seront annulées si le nombre d'actions rachetées dépasse ces obligations. Telenet contrôlera en permanence ses obligations, actuelles et futures, dans le cadre de ces plans en vue de maintenir un niveau adéquat d'actions propres, l'excédent étant par la suite destiné à être annulé, comme en avril et décembre 2019.

3.4 Vérifications du Commissaire

Le commissaire, KPMG Réviseurs d'Entreprises, représentée par Filip De Bock et Götwin Jackers, a confirmé que ses procédures d'audit qui sont terminées quant au fond n'ont pas révélées d'anomalie significative dans les données comptables reprises dans le communiqué.

4 Telenet Group Holding NV – Statistiques d'exploitation consolidées

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre	2019	2018	Variation %
Services d'abonnement			
Maisons raccordables - Réseau Combiné ⁽¹³⁾	3.385.200	3.350.700	1 %
Télévision câblée			
Télédistribution de base ⁽⁶⁾	164.700	201.200	(18)%
Télévision premium ⁽⁷⁾	1.701.900	1.738.700	(2)%
Total télévision câblée	1.866.600	1.939.900	(4)%
Internet haut débit			
Internet haut débit résidentiel	1.447.100	1.476.200	(2)%
Internet haut débit professionnel	217.300	181.600	20 %
Total internet haut débit ⁽⁸⁾	1.664.400	1.657.800	— %
Téléphonie fixe			
Téléphonie fixe résidentiel	1.077.200	1.141.700	(6)%
Téléphonie fixe professionnel	135.300	114.400	18 %
Total téléphonie fixe ⁽⁹⁾	1.212.500	1.256.100	(3)%
Unités génératrices totales de revenus ⁽¹⁴⁾	4.743.500	4.853.800	(2)%
Taux d'attrition ⁽¹⁵⁾			
Télévision câblée	9,8 %	13,6 %	
Internet haut débit	9,8 %	14,1 %	
Téléphonie fixe	10,7 %	16,6 %	
Relation client			
Clients triple play	1.110.300	1.145.800	(3)%
Total relations client ⁽¹¹⁾	2.072.100	2.115.000	(2)%
Services par relation client ⁽¹¹⁾	2,29	2,29	— %
ARPU par relation client (€ / mois) ^{(11) (12)}	58,4	57,1	2 %

Pour la période de trois mois se terminant le 31 décembre	2019	2018	Variation %
Services mobiles			
Téléphonie mobile			
Postpayé	2.363.800	2.194.500	8 %
Prépayé	444.600	489.400	(9)%
Téléphonie mobile ⁽¹⁰⁾	2.808.400	2.683.900	5 %

Modification de la présentation des abonnés à la téléphonie mobile en postpayé : Nous avons remanié la présentation de la base d'abonnés mobiles en postpayé au 31 mars 2018, au 30 juin 2018, au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2018 suite au retrait d'abonnés « pay as you go » inactifs. Ces abonnés ne paient pas de frais d'abonnement mensuels et ne sont facturés qu'en fonction de leur consommation effective. En raison de l'état inactif de certaines cartes SIM, nous avons réduit à la fois notre base d'abonnés mobiles en postpayé et notre base totale d'abonnés mobiles de 49.400, 58.800, 52.700 et 47.100 unités respectivement pour les périodes mentionnées ci-dessus. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur nos revenus de téléphonie mobile.

5 Telenet Group Holding NV – États financiers consolidés et abrégés (IFRS UE)

5.1 État de résultat global consolidé et abrégé (IFRS UE, non audité)

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au 31 décembre			Pour l'exercice se terminant au 31 décembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Résultat de la période						
Produits	673,3	642,1	5 %	2.583,9	2.533,8	2 %
Charges						
Coût des services fournis	(350,6)	(342,9)	2 %	(1.353,3)	(1.401,2)	(3)%
Bénéfice brut	322,7	299,2	8 %	1.230,6	1.132,6	9 %
Coûts commerciaux et administratifs	(150,4)	(177,3)	(15)%	(545,1)	(535,0)	2 %
Bénéfice opérationnel	172,3	121,9	41 %	685,5	597,6	15 %
Produits financiers	(16,2)	47,1	N.M.	24,7	112,2	(78)%
Produit d'intérêt et de change nets	0,1	0,1	— %	0,8	0,4	100 %
Bénéfice net sur instruments financiers dérivés	(16,3)	47,0	N.M.	23,9	111,8	(79)%
Charges financières	(21,0)	(105,8)	(80)%	(356,9)	(375,5)	(5)%
Charge d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	25,3	(105,8)	N.M.	(307,4)	(350,9)	(12)%
Perte sur remboursement anticipé de la dette	(46,3)	—	—%	(49,5)	(24,6)	101 %
Charges financières nettes	(37,2)	(58,7)	(37)%	(332,2)	(263,3)	26 %
Quote-part du résultat des entités mises en équivalence	0,7	2,5	(72)%	(0,9)	1,4	(164)%
Reprise de dépréciation d'investissements dans des entités mises en équivalence	—	22,7	(100)%	—	22,7	(100)%
Gain sur la vente d'actifs à une coentreprise	—	(0,3)	(100)%	0,1	10,5	(99)%
Bénéfice avant impôts	135,8	88,1	54 %	352,5	368,9	(4)%
Charges d'impôts	(44,1)	(42,9)	3 %	(117,9)	(118,1)	— %
Résultat net de la période	91,7	45,2	103 %	234,6	250,8	(6)%
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres						
Éléments qui ne seront pas recyclés dans l'état consolidé du résultat						
Reévaluation de passifs/(actifs) provenant de plans de pension à prestations définies	4,2	—	100%	4,2	(4,9)	(186)%
Impôts différés	(1,2)	(0,1)	N.M.	(1,2)	1,9	(163)%
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres	3,0	(0,1)	N.M.	3,0	(3,0)	N.M.
Résultat global de la période	94,7	45,1	110 %	237,6	247,8	(4)%
Résultat imputable aux :	91,7	45,2	103 %	234,6	250,8	(6)%
Propriétaires de la Société	91,7	45,4	102 %	234,5	252	(7)%
Intérêts minoritaires	—	(0,2)	(100)%	0,1	(1,2)	N.M.

(en millions €, sauf actions et montants par action)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Résultat global de la période, imputable aux :	94,7	45,1	110 %	237,6	247,8	(4)%
Propriétaires de la Société	94,7	45,3	109 %	237,5	249,0	(5)%
Intérêts minoritaires	—	(0,2)	(100)%	0,1	(1,2)	N.M.
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	110.092.632	111.468.310		110.032.405	114.022.603	
Bénéfice ordinaire par action en €	0,83	0,41	102 %	2,13	2,21	(4)%
Bénéfice dilué par action en €	0,83	0,41	102 %	2,13	2,21	(4)%
Produits par nature						
Produits des abonnements:						
Télévision câblée	143,6	146,3	(2)%	574,4	582,4	(1)%
Internet haut débit	164,9	160,0	3 %	651,7	628,4	4 %
Téléphonie fixe	54,5	57,2	(5)%	219,0	232,9	(6)%
Produits des abonnements liés au câble	363,0	363,5	— %	1.445,1	1.443,7	— %
Téléphonie mobile	112,3	113,6	(1)%	444,7	459,7	(3)%
Total des produits des abonnements	475,3	477,1	— %	1.889,8	1.903,4	(1)%
Services aux entreprises	53,2	52,8	1 %	205,8	192,2	7 %
Autres	144,8	112,2	29 %	488,3	438,2	11 %
Total des produits	673,3	642,1	5 %	2.583,9	2.533,8	2 %
Charges par nature						
Coûts d'exploitation du réseau	(48,1)	(47,5)	1 %	(196,9)	(192,0)	3 %
Coûts directs (programmation et droits d'auteur, interconnection et autres)	(143,7)	(123,7)	16 %	(525,4)	(506,6)	4 %
Frais de personnel	(69,6)	(66,2)	5 %	(261,1)	(252,3)	3 %
Coûts des ventes et frais de marketing	(31,9)	(28,8)	11 %	(96,8)	(90,4)	7 %
Coûts liés aux services du personnel et aux services professionnels externalisés	(10,5)	(9,2)	14 %	(38,2)	(32,2)	19 %
Autres coûts indirects	(18,6)	(34,2)	(46)%	(90,1)	(137,9)	(35)%
Coûts de restructuration	0,6	(5,3)	(111)%	(0,7)	(11,6)	(94)%
Ajustements après la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise	—	3,2	(100)%	—	3,2	(100)%
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	(0,2)	(0,6)	(67)%	(0,7)	(4,4)	(84)%
Rémunérations à base d'actions des administrateurs et des travailleurs	(2,2)	(10,4)	(79)%	(13,0)	(17,5)	(26)%
Amortissements et dépréciations	(101,4)	(94,8)	7 %	(411,0)	(404,4)	2 %
Amortissements	(44,3)	(45,7)	(3)%	(172,0)	(184,0)	(7)%
Amortissements sur droits de diffusion	(30,3)	(20,3)	49 %	(92,5)	(69,9)	32 %
Dépréciation sur des actifs incorporels avec une durée de vie longue	—	(36,7)	(100)%	—	(36,7)	(100)%
Gain sur la vente des filiales	0,3	1,0	(70)%	1,9	3,0	(37)%
Dépréciation sur des actifs corporels avec une durée de vie longue	(1,1)	(1,0)	10 %	(1,9)	(2,5)	(24)%
Total des charges	(501,0)	(520,2)	(4)%	(1.898,4)	(1.936,2)	(2)%

N.M. - Not Meaningful (Non Significatif)

Allocation du prix d'achat pour l'acquisition de Nextel : Notre état de la situation financière au 31 décembre 2018 a été retraité de manière à refléter l'impact rétroactif de l'allocation du prix d'achat (« purchase price allocation » ou PPA) pour l'acquisition de Nextel, qui n'était pas encore disponible fin 2018. Nous référons vers Section 2 *Faits marquants dur le plan financier* pour plus d'infos.

5.2 Flux de trésorerie consolidé et abrégé (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles						
Bénéfice de la période	91,7	45,2	103 %	234,6	250,8	(6)%
Amortissements, pertes de valeur et restructurations	179,4	202,8	(12)%	679,4	706,1	(4)%
Variation des fonds de roulement et autres	(0,2)	(64,7)	(100)%	97,4	27,5	254 %
Impôts sur le résultat	44,1	42,9	3 %	117,9	118,1	— %
Charges d'intérêt, pertes de change et autres charges financières nettes	(26,2)	105,7	N.M.	306,5	350,5	(13)%
Perte nette (gain net) sur dérivés	16,4	(47,0)	N.M.	(23,8)	(111,8)	(79)%
Perte sur le remboursement anticipé de la dette	46,3	—	—%	49,5	24,6	101 %
Reprise de dépréciation d'investissements dans des entités mises en équivalence	—	(22,7)	(100)%	—	(22,7)	(100)%
Perte (gain) sur la vente d'actifs à une coentreprise	—	0,3	(100)%	(0,1)	(10,5)	(99)%
Intérêts payés	(12,1)	(9,1)	33 %	(209,5)	(153,5)	36 %
Impôts payés	(0,9)	(0,6)	50 %	(159,4)	(103,5)	54 %
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	338,5	252,8	34 %	1.092,5	1.075,6	2 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Acquisition d'immobilisations corporelles	(73,5)	(42,8)	72 %	(261,7)	(245,8)	6 %
Acquisition d'actifs incorporels	(50,2)	(46,5)	8 %	(150,2)	(157,9)	(5)%
Acquisition et emprunts dans des entités mises en équivalence	(0,1)	(2,1)	(95)%	(1,3)	(2,8)	(54)%
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	(3,6)	(1,0)	260 %	(19,6)	(62,5)	(69)%
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(0,1)	0,8	N.M.	0,8	2,6	(69)%
Produits de la vente de droits de diffusion pour revente	—	1,8	(100)%	—	—	—%
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(127,5)	(89,8)	42 %	(432,0)	(466,4)	(7)%
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Remboursement d'emprunts et autres obligations de financement	(517,4)	(124,6)	315 %	(1.228,6)	(694,4)	77 %
Produits de la levée d'emprunts et autres obligations de financement	439,8	658,2	(33)%	815,9	1.009,5	(19)%
Rachat d'actions propres	0,1	(87,3)	N.M.	(101,0)	(228,5)	(56)%
Vente d'actions propres	3,1	5,8	(47)%	49,6	18,6	167 %
Paiement pour des réductions de capital et des dividendes	(62,8)	(598,9)	(90)	(62,8)	(598,9)	(90)%
Paiement pour cessation anticipée d'emprunts et autres obligations de financement	(42,3)	—	100%	(45,5)	—	100%
Paiement de frais de transaction lors de l'émission d'emprunts et compensations pour remboursement anticipé d'emprunts	(1,4)	(2,3)	(39)%	(1,4)	(25,7)	(95)%
Autres	(11,1)	(9,5)	17 %	(73,5)	(40,7)	81 %
Flux net de trésorerie utilisés pour les activités de financement	(192,0)	(158,6)	21 %	(647,3)	(560,1)	16 %

(en millions €)	Pour la période de trois mois se terminant au			Pour l'exercice se terminant au		
	31 décembre			31 décembre		
	2019	2018 - restated	Variation %	2019	2018 - restated	Variation %
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	82,4	83,8	(2)%	88,2	39,1	126 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	101,4	88,2	15 %	101,4	88,2	15 %
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	19,0	4,4	332 %	13,2	49,1	(73)%
Adjusted Free Cash Flow						
Flux net de trésorerie générés par les activités opérationnelles	338,5	252,8	34 %	1.092,5	1.075,6	2 %
Charges d'exploitation liées aux acquisitions ou cessions	0,2	0,8	(75)%	1,1	3,9	(72)%
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	62,3	53,9	16 %	233,4	158,7	47 %
Acquisition d'immobilisations corporelles	(73,5)	(42,8)	72 %	(261,7)	(245,8)	6 %
Acquisition d'actifs incorporels	(50,2)	(46,5)	8 %	(150,2)	(157,9)	(5)%
Remboursement en capital sur les licences du spectre mobile	(19,8)	(19,8)	— %	(19,8)	(19,8)	— %
Remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs	(125,4)	(103,4)	21 %	(440,2)	(364,7)	21 %
Amortissements en capital sur les obligations de location (hors contrats de location liés au réseau)	(11,2)	(1,1)	918 %	(44,7)	(5,7)	684 %
Amortissements en capital sur les dotations aux contrats de location liés au réseau après acquisition	—	(6,3)	(100)%	(19,4)	(22,4)	(13)%
Adjusted Free Cash Flow	120,9	87,6	38 %	391,0	421,9	(7)%

5.3 Bilan consolidé et abrégé (IFRS UE, non audité)

(en millions €)	31 décembre 2019	31 décembre 2018 - Restated	Variation
Actif			
Actifs non courants :			
Immobilisations corporelles	2.366,8	2.230,8	136,0
Goodwill	1.874,6	1.807,8	66,8
Autres immobilisations incorporelles	790,3	753,5	36,8
Actifs d'impôt différé	261,4	247,1	14,3
Participations dans et prêts aux entités mises en équivalence	16,3	67,3	(51,0)
Autres investissements	6,1	5,0	1,1
Instruments financiers dérivés	55,3	6,0	49,3
Créances commerciales	—	0,9	(0,9)
Autres actifs	27,9	17,3	10,6
Total des actifs non courants	5.398,7	5.135,7	263,0
Actifs courants :			
Stocks	25,2	28,0	(2,8)
Créances commerciales	204,5	201,9	2,6
Autres actifs courants	130,4	142,7	(12,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	101,4	88,2	13,2
Instruments financiers dérivés	61,7	62,8	(1,1)
Total des actifs courants	523,2	523,6	(0,4)
Total des actifs	5.921,9	5.659,3	262,6
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres :			
Capital social	12,8	12,8	—
Primes d'émission	80,7	80,7	—
Autres réserves	695,7	719,2	(23,5)
Perte reportée	(2.287,8)	(2.446,0)	158,2
Réévaluations	(13,5)	(16,5)	3,0
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société	(1.512,1)	(1.649,8)	137,7
Intérêts minoritaires	25,1	22,9	2,2
Total des capitaux propres	(1.487,0)	(1.626,9)	139,9
Passifs non courants :			
Emprunts et dettes financiers	5.206,0	5.161,0	45,0
Instruments financiers dérivés	261,4	211,3	50,1
Produits différés	3,8	2,9	0,9
Passifs d'impôt différé	172,4	163,4	9,0
Autres dettes	80,7	74,4	6,3
Total des passifs non courants	5.724,3	5.613,0	111,3
Passifs courants			
Emprunts et autres passifs financiers	527,0	504,1	22,9
Dettes fournisseurs	247,7	184,7	63,0
Charges à imputer et autres passifs courants	489,3	535,3	(46,0)
Produits différés	107,8	101,3	6,5
Instruments financiers dérivés	69,5	64,3	5,2
Passif d'impôt courant	243,3	283,5	(40,2)
Total des passifs courants	1.684,6	1.673,2	11,4
Total des passifs	7.408,9	7.286,2	122,7
Total des capitaux propres et des passifs	5.921,9	5.659,3	262,6

- (1) Pour calculer les chiffres de **croissance sur une base remaniée** pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2019, nous avons adapté nos produits et l'Adjusted EBITDA en reprenant les produits et l'Adjusted EBITDA de Nextel (à partir du 31 mai 2018) et de De Vijver Media (à partir du 3 juin 2019) avant l'acquisition et l'impact de l'application d'IFRS 16 (à partir du premier janvier 2019) dans nos montants 'rebased' pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2018 dans la même proportion que les produits et l'Adjusted EBITDA repris dans nos résultats pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2019. Nous avons inclus les revenus et l'Adjusted EBITDA de Nextel et de De Vijver Media en 2018 dans nos chiffres sur base remaniée sur la base des informations les plus fiables actuellement disponible (généralement des états financiers avant l'acquisition) ajusté pour tenir compte des effets estimés de (i) chaque effet significatif de l'acquisition par des changements à l'information financière, (ii) toute différence importante entre nos conventions comptables et celles des autres éléments acquis filiales et (iii) que nous considérons comme pertinents. Nous n'adaptions pas les périodes antérieures à l'acquisition pour éliminer les postes uniques ou pour appliquer rétroactivement d'éventuels changements dans les estimations après l'acquisition. Étant donné que nous ne détenions pas et n'exploitions pas les activités reprises au cours des périodes antérieures à l'acquisition, il est impossible de garantir que nous avons identifié tous les ajustements qui sont nécessaires pour présenter les produits et l'Adjusted EBITDA de ces entités sur une base qui soit comparable aux montants correspondants après l'acquisition tels qu'ils sont repris dans nos résultats historiques ou que les états financiers antérieurs à l'acquisition sur lesquels nous nous sommes basés ne contiennent pas d'erreurs non relevées. Par ailleurs, les chiffres de croissance 'rebased' ne sont pas nécessairement indicatifs des produits et de l'Adjusted EBITDA que nous aurions réalisé si ces transactions s'étaient déroulées aux dates prises en compte pour le calcul de nos montants 'rebased', ni des produits et de l'Adjusted EBITDA que nous réaliserons dans le futur. Les chiffres de croissance 'rebased' sont présentés en tant que base pour l'évaluation des chiffres de croissance sur une base comparable, et non en tant que critère pour nos résultats financiers pro forma.
- (2) **L'EBITDA** est défini comme étant le bénéfice avant les charges financières nettes, la part dans le résultat des participations consolidées par mise en équivalence, les impôts sur le résultat, les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et les dépréciations. **L'Adjusted EBITDA** est défini comme étant l'EBITDA avant les rémunérations à base d'actions, des ajustements après la période de mesure liés aux acquisitions d'entreprise et les coûts de restructuration et avant les charges et produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements, réussis ou non. Les charges ou produits opérationnels liés à des acquisitions ou des désinvestissements comprennent (i) les bénéfices et pertes sur la cession d'actifs immobilisés, (ii) les frais de due diligence, coûts juridiques, frais de conseil et autres frais de tiers qui se rapportent directement aux efforts de la Société en vue d'acquiescer ou de céder un intérêt de contrôle dans des entreprises et (iii) les autres éléments en rapport avec l'acquisition, comme les gains et les pertes sur le règlement d'une contrepartie conditionnelle. L'Adjusted EBITDA est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour les performances sous-jacentes de la Société et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable. Le Tableau 1 à la page 16 établit la correspondance entre ce critère et le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (3) Nous entendons par **'dépenses d'investissement à imputer'** les investissements en immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les investissements dans le cadre de contrats de location-financement et autres contrats de financement, tels qu'ils sont présentés sur une base d'imputation dans l'état consolidé de la position financière de la Société.
- (4) Le **flux de trésorerie opérationnel disponible** (Operating Free Cash Flow ou 'OFCF') est défini comme étant l'EBITDA ajusté (Adjusted EBITDA) moins les dépenses d'investissement à imputer, comme indiqué dans le rapport financier consolidé de la Société. Les dépenses d'investissement à imputer n'incluent pas la comptabilisation des droits de diffusion pour le football et des licences pour le spectre mobile.
- (5) Il faut entendre par **'Adjusted Free Cash Flow'** le flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles poursuivies de la Société, plus (i) les paiements en numéraire de dépenses de tiers directement liées aux acquisitions et désinvestissements réussis ou non et (ii) les coûts financés par un tiers, moins (i) les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles des activités opérationnelles poursuivies de la Société, (ii) les remboursements en capital sur les engagements au titre du crédit fournisseurs, (iii) les remboursements en capital sur les contrats de location-financement (à l'exception des contrats liés au réseau qui ont été repris à la suite d'acquisitions) et (iv) les remboursements en capital sur les contrats de location supplémentaires liés aux réseaux suite à une acquisition, tels que repris, dans chaque cas, dans le tableau des flux de trésorerie consolidé de la Société. Le flux de trésorerie disponible est utilisé par la direction en tant que critère supplémentaire pour la capacité de la Société de rembourser ses dettes et de financer de nouvelles opportunités d'investissement et ne peut être utilisé en remplacement des critères IFRS-UE qui donnent une indication des performances de la Société, mais doit être utilisé en association avec le critère IFRS-UE le plus directement comparable.
- (6) Un **abonné à la télédistribution de base** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo analogique ou numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service vidéo de Telenet sans abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. La technologie d'encryptage comprend les smart cards et autres technologies intégrées ou virtuelles utilisées par Telenet pour fournir son offre de services améliorée. Telenet compte les unités génératrices de revenus sur la base du nombre d'immeubles. Un abonné avec plusieurs raccordements dans un même immeuble est donc comptabilisé comme une seule unité génératrice de revenus. Un abonné avec deux maisons qui a, pour chacune de ces maisons, un abonnement au service de télévision câblée de Telenet, est comptabilisé comme deux unités génératrices de revenus.
- (7) Un **abonné à la télévision Premium** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui, via un signal vidéo numérique sur le Réseau Combiné, reçoit le service de télévision câblée de Telenet sur la base d'un abonnement à un service mensuel récurrent nécessitant l'usage d'une technologie d'encryptage. Les abonnés à la télévision Premium sont comptés sur la base du nombre d'immeubles. Ainsi, un abonné qui dispose d'un ou plusieurs boîtiers décodeurs et qui reçoit le service de télévision câblée de Telenet dans un seul et même immeuble est en principe compté comme un seul

abonné. Un abonné à la télévision Premium n'est pas compté parmi les abonnés à la télédistribution de base. À mesure que des clients Telenet passent de l'offre de base à l'offre Premium de télévision par câble, Telenet fait état d'une diminution du nombre d'abonnés à l'offre de base équivalente à l'augmentation du nombre d'abonnés à l'offre Premium.

- (8) Un **abonné internet** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services internet sur le Réseau Combiné.
- (9) Un **abonné à la téléphonie fixe** est une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial qui reçoit des services de téléphonie fixe sur le Réseau Combiné. Les abonnés à la téléphonie fixe n'incluent aucun abonné à la téléphonie mobile.
- (10) Le nombre d'**abonnés à la téléphonie mobile** représente le nombre de cartes SIM actives qui sont en usage, et non le nombre de services fournis. Si par exemple un abonné à la téléphonie mobile dispose à la fois d'un plan data et d'un plan vocal pour un smartphone, cette personne est considérée comme un seul abonné à la téléphonie mobile. Un abonné avec un plan vocal et un plan data pour un smartphone et un plan data pour un ordinateur portable (via un dongle) est cependant compté comme deux abonnés à la téléphonie mobile. Après 90 jours d'inactivité, les clients qui ne paient aucun montant mensuel récurrent ne sont plus repris dans le nombre des abonnés à la téléphonie mobile.
- (11) **Une relation client** est un client qui reçoit au moins un des services télé, internet ou téléphonie fixe de Telenet et que Telenet compte comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la quantité de services auxquels il est abonné. Les relations clients sont en principe comptées sur la base du nombre d'immeubles. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est en principe comptée comme deux relations clients. Telenet ne compte pas comme relations clients les clients qui utilisent uniquement les services de téléphonie mobile de Telenet.
- (12) **Le revenu moyen par relation client** fait référence aux revenus mensuels moyens provenant des abonnements par relation client moyenne et est calculé en divisant les revenus mensuels moyens provenant des abonnements (hors revenus de la téléphonie mobile, services aux entreprises, interconnexion, redevances de transport et distribution, vente de smartphones et frais d'installation) pour la période en question, par le nombre moyen de relations clients au début et à la fin de la période.
- (13) **Les maisons raccordables** sont les habitations, unités d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou unités dans un immeuble commercial qui peuvent, sans extension matérielle de la centrale de distribution, être raccordées au Réseau Combiné. Le nombre de maisons raccordables est basé sur les données du recensement, lesquelles peuvent changer en fonction des révisions de ces données ou sur la base de nouveaux résultats de recensement.
- (14) **Une unité génératrice de revenus** est un abonné individuel à la télédistribution de base, un abonné individuel à la télévision Premium, un abonné internet individuel ou un abonné individuel à la téléphonie fixe. Une habitation, une unité d'habitation dans un immeuble comptant plusieurs unités d'habitation ou une unité dans un immeuble commercial peut inclure une ou plusieurs unités génératrices de revenus. Si par exemple un client particulier est abonné à l'offre Premium de télévision par câble de Telenet, au service de téléphonie fixe et à l'internet haut débit, ce client représente trois unités génératrices de revenus. Le nombre total d'unités génératrices de revenus est la somme du nombre d'abonnés à la télédistribution de base, à la télévision Premium, à l'internet et à la téléphonie fixe. Le nombre d'unités génératrices de revenus est compté, d'une manière générale, sur la base du nombre d'immeubles, de sorte que pour un service déterminé, un immeuble déterminé ne soit pas compté comme étant plus d'une unité génératrice de revenus. Si une personne reçoit des services Telenet dans deux immeubles (p. ex. dans sa maison principale et dans une résidence de vacances), cette personne est par contre comptée comme deux unités génératrices de revenus pour le service en question. Chaque service câble, internet ou téléphonie fixe inclus dans un pack de produits est compté comme une unité génératrice de revenus, quelle que soit la nature de la remise pack ou de la promotion éventuelle. Les abonnés non payants sont comptés comme des abonnés pendant la période au cours de laquelle ils reçoivent un service gratuit par le biais d'une promotion. Certains de ces abonnés renoncent au terme de cette période gratuite. Les services qui sont offerts gratuitement de manière prolongée (p. ex. aux VIP ou aux travailleurs) ne sont, en principe, pas comptés comme unités génératrices de revenus. Les abonnements aux services de téléphonie mobile ne sont pas repris dans le nombre d'unités génératrices de revenus communiqué à l'extérieur.
- (15) **Le taux d'attrition** représente le pourcentage de clients qui résilient leur abonnement. La moyenne mobile annuelle est calculée en divisant le nombre de désabonnements au cours des 12 derniers mois par le nombre moyen de relations clients. Pour le calcul du taux d'attrition, on considère qu'il y a eu désabonnement dès lors que le client ne reçoit plus aucun service de la part de Telenet et doit restituer le matériel de Telenet. Le passage partiel vers un produit inférieur, ce qui est généralement appliqué pour encourager les clients à payer une facture en souffrance afin d'éviter qu'il soit mis fin à tous les services, n'est pas considéré comme un désabonnement dans le calcul du taux d'attrition de Telenet. De même, les clients qui déménagent à l'intérieur de la zone câblée de Telenet et les clients qui passent à des services supérieurs ou inférieurs ne sont pas considérés comme des désabonnements dans le calcul du taux d'attrition.
- (16) Le calcul du **revenu moyen par abonné à la téléphonie mobile** ne prenant pas en compte les revenus d'interconnexion, concerne le revenu mensuel moyen provenant de la téléphonie mobile par abonné actif à la téléphonie mobile et est obtenu en divisant les revenus mensuels moyens provenant de la téléphonie mobile (hors frais d'activation, produits de la vente de smartphones et frais de mise en demeure) pour une période déterminée par le nombre moyen d'abonnés actifs à la téléphonie mobile au début et à la fin de la période. Pour le calcul du revenu moyen par abonné à la téléphonie mobile prenant en compte les revenus d'interconnexion, on ajoute au numérateur, dans le calcul ci-dessus, le montant des revenus d'interconnexion au cours de la période.
- (17) **Le ratio du levier total net** est la somme des emprunts, dettes financiers et autres passifs financiers moins trésorerie et équivalents de trésorerie, comme indiqué sur le bilan de la société, divisé par le Consolidated Annualized EBITDA des deux derniers trimestres. Dans son bilan, la dette de Telenet en USD a été converti en € sur base du taux de change EUR/USD du 31 décembre 2019. Comme Telenet a conclu des contrats dérivés afin de fixer le taux d'intérêt

flottant et le risque du taux de change, les montants fixés en € étaient de 2.041,5 millions € (Term Loan AN de 2,3 milliards USD) et 882,8 millions € (Senior Secured Notes venant à échéance en 2028 de 1,0 milliard USD). Pour le calcul de son ratio d'endettement net total, Telenet utilise les montants fixés en € vue le risque économique sous-jacent.

- (18) **Le ratio du levier covenant net** est calculé selon la définition de la Facilité de Crédit Senior 2018 modifiée, c.-à-d. en divisant la dette nette totale (sur base des montants fixés en € comme mentionné ci-dessus), à l'exclusion (i) des prêts d'actionnaires subordonnés, (ii) des éléments d'endettement activés sous les indemnités de clientèle et d'annuités, (iii) de tout contrat de location-financement conclu le 1er août 2007 ou avant cette date, et (iv) de toute dette dans le cadre de la location du réseau conclue avec les intercommunales pures, par le Consolidated Annualized EBITDA des deux derniers trimestres y inclus des synergies non-réalisés suite aux acquisitions de BASE et de SFR Belux.

Conférence téléphonique pour investisseurs et analystes – Telenet donnera, le 12 février 2020 à 15:00h (heures de Bruxelles), un video webcast et une conférence téléphonique sur les résultats financiers pour investisseurs institutionnels et analystes. Vous trouverez les détails et les liens du webcast sur <https://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs:	Rob Goyens Bart Boone	rob.goyens@telenetgroup.be bart.boone@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 333 054 Téléphone: +32 15 333 738
Relations presse et médias:	Stefan Coenjaerts	stefan.coenjaerts@telenetgroup.be	Téléphone: +32 15 335 006

À propos de Telenet – En tant que fournisseur belge de services de divertissement et de télécommunications, Telenet Group est constamment à la recherche de l'excellence pour ses clients au sein du monde numérique. Sous la marque Telenet, l'entreprise fournit des services de télévision numérique, d'Internet à haut débit et de téléphonies fixe et mobile, destinés au segment résidentiel en Flandre et à Bruxelles. Telenet Group offre également des services de téléphonie mobile sous la marque BASE à l'échelle de la Belgique. Le département Telenet Business propose quant à lui des solutions de connectivité, d'hébergement et de sécurité aux marchés professionnels belge et luxembourgeois. Plus de 3.000 collaborateurs ont un objectif commun: rendre la vie et le travail plus facile et plus agréable. Telenet Group fait partie de Telenet Group Holding SA et est coté sur Euronext Bruxelles sous le symbole boursier TNET. Pour plus d'informations, visitez www.telenet.be. Liberty Global - l'une des entreprises leaders au niveau mondial de la vidéo convergente, de l'Internet haut débit et de la communication, innovant et donnant les moyens à ses clients dans six pays européens de tirer le meilleur parti de la révolution numérique - détient une participation directe de 57,9% des actions de Telenet Group Holding SA/NV (hors actions propres détenues de temps à autre par cette dernière).

Informations complémentaires – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues sur son site web <https://www.telenet.be>. D'autres informations relatives aux données opérationnelles et financières figurant dans le présent document peuvent être téléchargées dans la partie du site destinée aux investisseurs. Le rapport annuel consolidé 2018 de Telenet ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires non audités et des présentations liées aux résultats financiers de la période des douze mois se terminant le 31 décembre 2019 peuvent être consultés dans la partie du site de Telenet destinée aux investisseurs (<https://investors.telenet.be>).

Déclaration de 'Safe Harbor' en vertu du 'Private Securities Litigation Reform Act' américain de 1995 – Certaines déclarations incluses dans le présent document constituent des 'forward-looking statements' (déclarations prospectives) au titre du Private Securities Litigation Reform Act américain de 1995. Des mots ou expressions tels que « croire », « s'attendre », « devoir », « avoir l'intention de », « projeter », « faire dans le futur », « estimer », « position », « stratégie » et expressions similaires identifient ces déclarations prospectives relatives à nos perspectives financières et opérationnelles, nos prévisions de croissance, nos lancements de stratégie, de produits ou de réseaux, et l'impact attendu des acquisitions sur nos activités et performances financières conjointes et sont sujets à certains risques connus et inconnus, incertitudes et autres facteurs qui peuvent avoir pour effet que nos résultats, performances, accomplissements ou résultats sectoriels réels soient significativement différents des résultats envisagés, projetés, prévus, estimés ou contenus dans les budgets, que ceux-ci soient implicites ou explicites. Ces facteurs comprennent de possibles développements préjudiciables affectant nos liquidités ou résultats opérationnels ; des événements préjudiciables de nature concurrentielle, économique ou réglementaire ; des paiements substantiels au titre de notre dette et autres obligations contractuelles ; notre aptitude à financer et exécuter notre plan d'affaires ; notre aptitude à générer des liquidités en suffisance afin de procéder aux paiements au titre de notre dette ; les fluctuations des taux d'intérêts et des devises ; l'impact de nouvelles opportunités commerciales nécessitant des investissements préalables significatifs ; notre aptitude à attirer de nouveaux clients et à retenir les clients existants et à accroître notre pénétration globale du marché ; notre aptitude à concurrencer d'autres sociétés de communications ou de distribution de contenu ; notre aptitude à garder les contrats qui sont indispensables à nos opérations ; notre aptitude à répondre adéquatement aux avancées technologiques ; notre aptitude à développer et maintenir des sauvegardes de nos systèmes critiques ; notre aptitude à poursuivre le développement de réseaux, placer des installations, obtenir et conserver les agréments et accords gouvernementaux requis et financer la construction et le développement dans les temps prévus, à un coût raisonnable et à des conditions satisfaisantes ; notre capacité d'influencer ou de répondre de façon efficace à de nouvelles lois ou réglementations ; notre aptitude à procéder à des investissements créateurs de valeur et notre aptitude à maintenir ou augmenter les distributions aux actionnaires dans le futur. Nous ne sommes aucunement tenus d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué aux fins de refléter les résultats réels, les modifications aux postulats ou les changements au niveau des facteurs qui influencent ces déclarations.

Information financière – Les états financiers consolidés de Telenet Group Holding de et pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 ont été établis, sauf indication contraire, conformément aux IFRS-UE et peuvent être consultés sur le site internet de la Société dès le 27 mars 2020.

Critères non-GAAP – 'Adjusted EBITDA', 'Operating Free Cash Flow' et 'Adjusted Free Cash Flow' sont des critères non-GAAP au sens de la 'Regulation G' de la Securities and Exchange Commission américaine. Pour les définitions et les rapprochements y afférents, nous renvoyons à la partie 'Investor Relations' sur le site internet de Liberty Global plc (<https://www.libertyglobal.com>). Liberty Global plc est l'actionnaire de contrôle de la Société.

Ce document a été autorisé à la publication le 12 février 2020 à 7.00 h, heure de Bruxelles.